

Le Bulletin

des Agriculteurs

Le sol est notre plus grande force

Tirage Certifié par l'A. B. C.

Une mine de renseignements

Chaque fois que j'ai l'occasion de visiter les fermes expérimentales et de causer avec le personnel de ces institutions, je ne puis éviter de déplorer que les cultivateurs en général ne tirent pas meilleur parti des connaissances de ces hommes et des expériences faites dans ces institutions.

Au cours d'une visite que je faisais récemment à la ferme expérimentale d'Ottawa, j'ai éprouvé le même sentiment, car plus je visite ces fermes et mieux j'apprends à connaître leurs directeurs, et plus je me convaincs de l'importance des travaux que l'on y accomplit et de la valeur des renseignements que l'on pourrait y puiser.

Ce qui m'a intéressé davantage, à ma dernière visite, ce sont les travaux d'élevage.

Après avoir observé les résultats obtenus et avoir considéré les prix de revient, je me suis dit que nos cultivateurs trouveraient grand profit à utiliser les renseignements de ce service spécial. J'ai vu, par exemple, que le coût de revient du cent livres de lait d'une vache donnant annuellement 10,362 livres de lait, soit une moyenne quotidienne de 28.39 livres, avec 4.28% de gras, était de 85 cts par 100 livres. Le profit net sur la nourriture de cette vache, dont le beurre a été vendu à 43 cts la livre, a été de \$166.05. J'ai également vu que le lait d'une vache donnant 5,729 livres de lait par année, soit une moyenne de 14.69 livres par jour, avec 3.52% de gras, avait coûté \$1.34 par 100 livres, contre 85 cts qu'avait coûté le lait de la vache donnant 10,000 livres de lait. Le profit net de la vache de 5,000 livres n'a été que de \$41.79, contre \$166.05 dans le cas précédent. J'ai également vu que le lait d'une vache ayant produit 2,359 livres de lait durant l'année, avec 5.2% de gras, avait coûté \$1.48 par 100 livres.

Des expériences nombreuses confirment ces chiffres qui peuvent servir à guider les cultivateurs ordinaires dans l'alimentation de leurs vaches, puisque dans ces chiffres l'on n'a nullement tenu compte de la main-d'œuvre ni des frais généraux de stabulation, etc., ni non plus de la valeur du veau, mais uniquement du coût des aliments employés à la production de ce lait. L'on nous donne, en même temps que ces rapports, le système d'alimentation suivi et les rations détaillées adoptées dans tous ces cas. Quels précieux renseignements pour tous les cultivateurs, même les plus avancés!

Sur ce sujet, je désire attirer l'attention de nos lecteurs sur un rapport préparé par Monsieur G.-B. Rothwell, Eleveur du Dominion, et intitulé: "Service de l'Exploitation Animale, année finissant le 31 mars, 1924". Ce bulletin est précieux et tous les cultivateurs devraient en faire la demande; en s'adressant au ministère fédéral de l'Agriculture, ils l'obtiendront gratuitement.

Il serait à souhaiter que tous les membres de l'U. C. C. qui feront, cette année, du contrôle laitier et de la comptabilité agricole, se procurent ce rapport de M. Rothwell qui leur sera d'un grand avantage dans leur travail.

Aux administrateurs de la Coopérative

Comment allez-vous payer, cette année?
C'est le point

Le 25 mars dernier, j'étudiais dans notre journal une question de la plus haute importance pour les cultivateurs, à savoir la façon dont les administrateurs de la Coopérative font les remises pour le beurre vendu aux enchères. J'ai établi, en me basant sur des chiffres officiels, que les administrateurs n'avaient pas retourné aux cultivateurs les mêmes prix qu'ils avaient obtenus pour le beurre vendu aux enchères publiques, et que les fractions de sou par livre ainsi soustraites des remises s'élevaient à des sommes considérables. J'ai donné ces renseignements dans l'intérêt des cultivateurs.

Ces chiffres n'ont pas eu l'heur de plaire aux administrateurs. Incapables de les renverser et également incapables d'expliquer que ce n'est pas pour couvrir des pertes dues à leur inhabileté administrative ou à leurs dépenses extravagantes et disproportionnées aux revenus, qu'ils ont retenu ces sommes, ce que tous les intéressés croient être le cas, ils prennent la tangente.

Pressés comme ils le sont par l'opinion publique, ils se croient obligés de dire quelque chose en réponse à nos déclarations. Ce quelque chose, ce sont des injures adressées à nous et à ceux qui nous aident dans notre travail.

Les cultivateurs ne sont pourtant pas si distraits qu'ils ne savent pas faire la distinction entre un argument solide, des faits établis sur des chiffres et des injures lancées par n'importe qui. Pour notre part, nous n'avons nullement l'intention de nous arrêter à relever ces injures qui nous laissent bien indifférents du reste, sachant qu'ils les lancent. Toutefois, nous n'avons nullement l'intention d'abandonner nos réclamations en faveur des cultivateurs et comme on nous le dit fréquemment depuis la publication de ces articles, nous allons insister sur le point fondamental de la question, à savoir: pourquoi la Coopérative ne remet pas aux cultivateurs le plein montant des prix des ventes effectuées aux enchères, en premier lieu, et, en second lieu, comment les administrateurs se proposent de faire les remises durant la saison prochaine. Remettront-ils le plein montant des ventes ou en garderont-ils une partie? Voilà le point. Si ces hommes ont le moindre respect pour les membres de la Coopérative, ils répondront directement à ces questions et s'abstiendront d'injurier ceux qui cherchent à augmenter les revenus des cultivateurs et à rendre service à la coopération en mettant les administrateurs comme les membres actuels en garde contre les extravagances qui pourraient finir par coûter la vie de la coopération en cette province.

J.-N. PONTON

LA LOI DU FOIN

La production du foin étant l'une des plus importantes de nos productions agricoles dans la province de Québec, il est important que la loi qui sera faite soit aussi parfaite que possible. Certes, je ne prétends pas que nous puissions avoir une loi parfaite, mais il est certains principes qui peuvent et doivent diriger les législateurs.

Pour qu'une loi soit bonne, il faut qu'elle soit applicable. Il faut tenir compte de la mentalité et des aptitudes de ceux qui doivent l'exécuter. Demander à quelqu'un une chose qu'il n'a pas, c'est s'attirer un refus certain. Imposer par une loi une chose que le citoyen en cause ne peut accomplir, c'est faire une loi inutile et même nuisible en multipliant les hors la loi.

La loi doit réprimer les fraudes en punissant les fraudeurs quels qu'ils soient: la fraude du pressoir qui truque sa balle, la fraude du charroyeur au char qui cache la vilaine balle dans le milieu de la charge, la fraude du chargeur de char qui dit: fais-moi des belles portes et qui au fond du char met n'importe quoi.

L'Union des Cultivateurs ne demande aucun traitement de faveur. Si parmi nous, cultivateurs, il existe des fraudeurs, il faut qu'on les punisse. Et voici l'une des suggestions de l'U. C. C.: qu'il y ait dans la loi un article dans le sens de celui-ci:

"Quiconque introduit quelque matière étrangère dans une balle de foin destinée à la vente, qui induit en erreur le poids ou qui altère la qualité du foin, ou qui cache à l'intérieur de la balle du foin de qualité inférieure à celle de l'extérieur, etc., est, sur conviction par voie sommaire, passible d'une amende de quarante à cent dollars."

Voilà qui est clair. La crainte de l'amende suffira sans doute pour empêcher toute fraude de la part du pressoir, mais cette fraude n'est pas la seule qu'il faut réprimer par la crainte de l'amende. Il faut encore arrêter le truquage des chars beau foin dans la porte, vilain caché au fond du char. Personne, je suppose, ne veut empêcher qu'on prenne les moyens de réprimer la fraude dans les balles. Alors je crois que personne ne devrait s'opposer à ce qu'un article soit mis dans la loi imposant une amende à celui qui, chargeant un char de foin, aurait mis le beau aux endroits visibles pour en cacher de qualité inférieure.

Par le fait de ces deux articles réprimant les deux fraudes les plus fréquentes, la question du classement du foin se trouve réglée ou presque. L'extérieur de la balle doit être identique à l'intérieur. L'extérieur du char doit être identique à l'intérieur. Alors il suffit d'un examen à la porte du char par un inspecteur désintéressé, en l'occurrence un inspecteur du gouvernement qui donne un certificat avec le grade du foin. D'ailleurs, c'est un peu ce qui se fait sous l'empire de la loi américaine. Certes, je n'ai pas l'intention de recommander aux Canadiens l'imitation en tout des Américains, mais il faut tenir compte du fait que la majeure partie de notre foin est vendue aux Etats-Unis et que le simple bon sens nous dit que nous devons faire en sorte que le foin porte le même nom et le même grade avant et après son passage à la frontière.

L'inspection à la porte du char coûte une bagatelle et avec l'obligation pour le chargeur du char de donner à son char la même composition au fond et à la porte, elle sera suffisante.

Reste la question de responsabilité quant à la conservation du foin.

Si je ne me trompe, il est un principe d'ordre général, c'est que le propriétaire est responsable de sa propriété dont il doit prendre soin tant qu'il ne a le contrôle. Alors j'en conclus que la responsabilité du vendeur devrait cesser dès qu'il a livré son foin et que l'acheteur l'a accepté.

Il est vrai que parfois le foin a été pressé à une époque qui ne convient pas, mais on a admis que du foin qui se garderait dans notre climat avec des soins ordinaires, serait bien exposé à pourrir si on l'exposait dans un pays très chaud. Alors si un acheteur ou commerçant expédie du foin dans un pays chaud sous un but de bénéfices plus considérables, à lui d'en courir les risques et s'assurer des précautions nécessaires et afin de donner aux commerçants toute facilité de se renseigner sur la possibilité de conservation du foin, nous suggérons que l'étiquette porte la date du pressage.

Sur chaque balle de foin devrait être attachée une étiquette; attachée signifie passée sous la broche qui attache le foin à un endroit déterminé. L'étiquette devrait être résistante: rien n'est plus convenable que le bois. L'U. C. C. suggère une étiquette en bois de 1 1/2 à 2 pouces de largeur par 3 à 4 pouces de longueur. Il me semble que c'est là une uniformité suffisante. On a suggéré que les étiquettes soient fournies par le ministère de l'Agriculture fédéral. J'avoue franchement que même si le ministère fournissait les étiquettes la loi devrait être faite de manière que le cultivateur puisse les faire lui-même, l'expérience m'ayant appris qu'il est parfois ennuyeux d'attendre après M. le gouvernement.

L'étiquette devra porter le nom du propriétaire du foin lors du pressage, la date du pressage et le nom de la balle. Pourquoi le nom du propriétaire? C'est que, en thèse générale, tout propriétaire est responsable de sa propriété; à lui d'en surveiller la manipulation; de plus le propriétaire est employeur et le pressoir est employé; l'employeur a autorité sur son employé dont il est responsable.

Je résume donc les principes de la loi qui devrait être faite: Chaque balle de foin porte une étiquette résistante sur laquelle sera inscrit le nom du propriétaire du foin, responsabilité du pressoir vis-à-vis du propriétaire qui devra surveiller son employé, responsabilité du propriétaire aux yeux de la loi, amende pour le fraudeur quel qu'il soit, obligation pour celui dont le nom paraît sur le commencement (bill of lading) de voir que l'apparence extérieure du char répond exactement à la valeur du foin caché dans le char et conséquence indirecte les intéressés se surveillant les uns les autres. Et pour moi c'est là l'important. Il faut que l'on comprenne que l'amélioration ne peut venir que par la surveillance et la responsabilité des intéressés.

Prochainement, nous étudierons les effets directs et indirects d'une loi basée sur les principes énoncés; pour aujourd'hui, qu'il me suffise de dire que je suis convaincu que personne soucieux du progrès de notre agriculture et conscient de la justice ne portera opposition à une loi donnant justice à tous. Et j'ose espérer qu'au ministère de l'Agriculture on continuera à tenir compte des représentations de l'U. C. C. parlant dans l'intérêt des cultivateurs.

Laurent Barré, prés. U. C. C.

Echos des cercles

Les cercles de l'U. C. C., sous la rubrique Echos des Cercles, nous font part, chaque semaine, de leurs activités.

Les cercles du Lac St-Jean, du Témiscamingue, de Rouville, d'Arthabaska, de Drummond, de Bagot, de Chioctimi, etc., ont suscité, dans leur milieu, des initiatives intéressantes.

Imitons-les.

N'oublions pas que l'un des buts de l'U. C. C. est "de développer les initiatives individuelles et de leur permettre de s'exercer librement pour le bien commun."

Le drapeau

On se rappelle le drapeau de l'Union. Il se compose de deux couleurs: rouge et vert. La partie rouge porte une croix blanche au centre et la partie verte, une gerbe de blé. Ce drapeau est symbolique pour les cultivateurs de la province de Québec. Le rouge se rapporte à leur force, au sacrifice qu'il ont fait de leur sang dans l'histoire de notre pays, le vert se rapporte à leurs occupations habituelles, la croix blanche symbolise leur religion et la gerbe de blé, la récompense de leurs travaux.

Ce drapeau se vendra environ \$12.00. Il sera fabriqué par la maison Dupuis Frères. Cette maison — nous serons plus chanceux pour le drapeau que pour les livres de comptabilité — n'exigera pas que le paiement accompagne la commande. Elle accordera un crédit de quelques semaines aux cercles. Ceux-ci auront donc le temps, en organisant, par exemple, la "soirée du drapeau", de trouver l'argent pour le payer.

Les Rogations

L'Eglise, bientôt, durant trois jours, priera Dieu de bénir les blens de la terre. Ces jours de grandes intercessions et de pénitence s'appellent les jours des Rogations.

Comme le dit Dom Guéranger, "c'est la demande du pain quotidien qu'il s'agit de présenter solennellement à la Majesté Divine".

"Il est facile à Dieu, écrivait, en 1922, M. Jules Dorlon, de ruiner d'un seul coup ce qui donnait les meilleures espérances, ou de sauver ce dont on désespérait déjà. Mais c'est bien le moins que l'on s'abaisse un peu devant Lui, ne fût-ce que pour reconnaître notre dépendance.

Demandez et vous recevrez.
C'est Lui qui a dit cette parole et qui la justifie

TRIBUNE LIBRE

Renseignements utiles sur la coopération

St-Nazaire d'Acton, 24 avril 1926
M. le directeur,

J'approuve la mise en regard que vous avez faite sous votre signature dans le Bulletin des Agriculteurs du 25 mars, des prix obtenus par la Coopérative aux enchères publiques et de ceux retournés aux cultivateurs, chaque semaine, pour leur beurre. Ceci malheureusement vous a attiré les injures de certain dirigeant de la Coopérative Fédérée qui a l'avantage, lui, grâce à sa prétention et à sa maladresse, de pouvoir signer "La Coopérative Fédérée de Québec". Personne n'a le droit, que je sache, de signer ainsi, pas plus que de dire des injures. Les injures que vous recevez sont largement compensées par le bien que vous avez fait aux cultivateurs en nous mettant sous les yeux une question aussi importante et en faisant faire des aveux d'un genre tout à fait nouveau par les dirigeants de la Coopérative Fédérée.

Nous avons cru, jusque-là, et nous avons droit de le croire, puisqu'il n'y avait pas d'autres règlements d'annonces que la Coopérative ne chargeait pas un sou de commission aux cultivateurs pour la vente du beurre et que les frais de vente étaient payés par une commission chargée aux acheteurs.

UNE REPONSE DE M. L'ABBE

À la fin de janvier, lors d'une visite que je faisais avec M. Alexis Beauregard, aux bureaux de la Coopérative Fédérée, pour demander des explications sur ces retours de beurre, M.N.-I. L'abbé nous a dit explicitement, une couple de fois, que la Coopérative, avec la commission chargée aux acheteurs et les profits faits sur les ventes au détail, rencontrait ses frais de vente et d'administration et ne chargeait aucune commission aux cultivateurs.

CONTRADICTION

Voici maintenant un dirigeant qui proclame évidemment être à lui seul "La Coopérative Fédérée de Québec" écrit: "tous les mardis la Coopérative fait l'addition de toutes les ventes de la semaine précédente et déduction faite des frais de vente et de transport en distribuant le produit aux fabricants".

Plus loin il ajoute — je cite textuellement sans correction — "la Coopérative Fédérée retourne aux cultivateurs tous les argents provenant de la vente des produits, qu'elle reçoit, moins une légère commission pour couvrir ses frais d'administration". C'est du nouveau qui pouvait se dire simplement sans taxer de malhonnêteté, d'hypocrisie et de mensonge celui qui a honnêtement et poliment mis les choses sous les yeux des cultivateurs, et cela avec tous les droits du monde, parce que jusqu'ici la Coopérative Fédérée était supposée ne charger aucune commission aux cultivateurs pour la vente du beurre.

ET M. TRUDEL?

Je me demande aussi quelle affaire on a de tant injurier M. Auguste Trudel. Les dirigeants de la Coopérative sont-ils jaloux de ce que M. Trudel a fait pour la classification et le commerce des produits agricoles? On pourrait le croire. M. Trudel a organisé la seule coopérative agricole solide qui a jamais existé dans la province de Québec, à part celle des planteurs de tabac, et cela tout en donnant toujours satisfaction aux cultivateurs. Il a alors organisé la vente du beurre en coopération et cela de manière à ce que la commission chargée aux acheteurs suffise pour rencontrer les frais de vente et d'administration. Ensuite il a commis la prétendue erreur d'organiser le Bulletin des Agriculteurs pour qu'il puisse rendre plus de services aux cultivateurs.

TROIS POINTS DE VUE

Il y a trois points de vue sur lesquels on doit envisager la question de la vente du Bulletin des Agriculteurs, qui a tant fait mal au coeur de quelqu'un et de ses deux journaux acolytes: c'est le bien ou le mal qui en est résulté pour les cultivateurs en général, pour la coopération et pour la Coopérative. Il est reconnu par tous que les cultivateurs ont été mieux servis par le Bulletin des Agriculteurs devenu complètement indépendant qu'ils ne l'auraient été autrement. La coopération aussi compromise de celle-ci a été par les dirigeants de la Coopérative serait sans espoir de réorganisation, si nous n'avions un journal indépendant pour nous suggérer des idées, nous aider à nous organiser pour nous rencontrer, nous communiquer nos idées et agir avec ensemble.

BONS EFFETS DU BULLETIN

Quant à la Coopérative Fédérée, surtout si on la réduit à celui qui a écrit le joli article intitulé Campagne malhonnête et signé La Coopérative Fédérée, la vente du Bulletin lui a certainement été préjudiciable. Le Bulletin des Agriculteurs gêne un peu ceux qui exercent un pouvoir occulte sur les directeurs, sur les

propagandistes et sur les sociétaires de la Coopérative Fédérée. Le Bulletin démasque aussi les dirigeants de la Coopérative lorsque, s'écartant des principes coopératifs, ils font plutôt du commerce que de la coopération et s'efforcent de cacher les profits qu'ils font sur certaines ventes et certains achats en plus de la commission ordinaire.

Jusqu'à ce que j'aie d'autres preuves que j'ai tort, que j'ai de la poudre dans les yeux, je croirai que cela s'est pratiqué assez souvent entre autres pour les volailles, le beurre, les engrais alimentaires, les grains de semence et le sirop d'érable.

En un mot, le Bulletin des Agriculteurs étant indépendant, il peut n'avoir en vue que le bien des cultivateurs et de la coopération, tandis que s'il était demeuré la propriété de la Coopérative, il lui faudrait souvent oublier les cultivateurs et la coopération pour servir la Coopérative et ses dirigeants.

La vente du Bulletin par M. Trudel et les directeurs d'alors de la Coopérative a été avantageuse pour les cultivateurs et la coopération et si la Coopérative et ses dirigeants en ont souffert, c'est parce qu'ils se sont éloignés des principes coopératifs et il était nécessaire d'avoir un journal indépendant, qui affronte les injures, pour défendre les coopératives qui, eux, ne s'occupaient pas assez de leurs affaires.

Voilà ma manière de juger la vente du Bulletin des Agriculteurs et je considère que cela n'était peut-être pas si mal puisqu'il s'est trouvé jusque parmi les directeurs et les propagandistes actuels de la Coopérative Fédérée des souscripteurs aux \$18,000 d'actions qui ont été souscrites à la Compagnie de Publicité Rurale. Cela n'était pas si mal puisqu'en plus des \$18,000 d'actions, il s'est trouvé des admirateurs de ce changement au Bulletin pour fournir au delà de \$16,000 de garanties de faveur. Cela n'était pas si mal puisque malgré les efforts que l'on a faits contre le Bulletin des Agriculteurs, il a vécu honorablement, il a fait plus pour le développement de la classe agricole qu'aucun journal, et il a fondé l'Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec, qui est appelée à rendre d'immenses services aux cultivateurs et sera un monument à la gloire du Bulletin des Agriculteurs.

Aussi il n'est pas surprenant que ceux qui voient M. Trudel d'un si mauvais oeil soient des politiciens, des valets de politiciens, ou des gens aveuglés par l'esprit de parti. M. Trudel mérite aussi notre admiration pour avoir si bien dédaigné les injures qu'on lui adressait, avoir organisé le premier l'exportation de la crème aux Etats-Unis et avoir organisé une maison commerciale des produits agricoles qui, dans une foule de cas, est plus profitable aux cultivateurs que la Coopérative Fédérée elle-même. Un de mes amis, fervent de la Coopérative Fédérée, a été obligé de l'admettre dernièrement cause de deux lots de volailles qu'il a expédiés aux deux endroits, la même semaine.

POURQUOI JE N'AI PAS DEMANDÉ DE QUESTIONS...

L'ami La Coopérative Fédérée se demande pourquoi je n'ai pas demandé d'explications sur les ventes de beurre, à l'assemblée annuelle. Je veux bien le satisfaire. Je suis membre de la meilleure coopérative locale de la province, la Coopérative de Saint-Nazaire d'Acton. Nous sommes affiliés à la Coopérative Fédérée et nous avons droit à quatre votes, à l'assemblée annuelle. J'ai été nommé délégué à une assemblée régulière de notre Coopérative. Je me suis aperçu, quelques jours avant l'assemblée, que Ma Coopérative n'était pas libre de choisir ses délégués. Il fallait que M. Paquet signe les procurations et il pouvait se prévaloir d'une disposition de la belle loi de la Coopérative Fédérée qui dit qu'il peut refuser de signer une procuration en faveur de quelqu'un qui n'est pas directeur de sa coopérative.

Je me suis rendu à l'assemblée afin de savoir si M. Paquet aimait à se prévaloir de cette disposition de la loi pour conduire même les coopératives locales dans le choix de leurs délégués. M. Paquet a refusé de signer ma procuration qui lui a été présentée par notre secrétaire-gérant qui est en même temps directeur de la Coopérative Fédérée. Et durant l'après-midi du midi, M. Paquet trouvant que le désais trop à l'honorable Ministre de l'Agriculture ce qu'est la Coopérative Fédérée, il dit que je n'avais pas même le droit d'assister à l'assemblée.

Voilà l'esprit coopératif de M. Paquet: le délégué d'une Coopérative locale n'a pas toujours le droit d'assister à l'assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée.

LES QUESTIONS QUE J'AI POSEES

Quant aux explications que j'aurais dû demander, toujours d'après l'ami La Coopérative Fédérée, je les ai demandées à un directeur de la Coopérative dès que le Bulletin a eu signalé cette question à notre attention. J'ai reçu les explications que l'on connaît moins l'admission que la Coopérative charge maintenant une commission aux

(Suite) la page 2)

TRIBUNE LIBRE

Tribune Libre

Suite de la page 1

Cultivateurs en plus de celle des acheteurs. J'ai offert d'aller avec deux autres cultivateurs de ma paroisse éclaircir cette question par les livres de la Coopérative, et j'ai promis que, si j'avais tort, je l'écrirais sous ma signature dans le Bulletin des Agriculteurs. Ce directeur a refusé. Au mois de décembre, lorsque j'ai accompagné M. Barré pour présenter les demandes de l'U. C. C. à l'honorable Ministre de l'Agriculture, j'ai parlé à celui-ci de cette question du beurre et de l'offre que j'avais faite à un des directeurs. Il me conseilla alors d'aller moi-même demander ces explications au bureau de la Coopérative Fédérée, ce que je fis à la fin de janvier avec M. Alexis Beauregard. Nous rencontrâmes là M. A. Labbé qui nous donna l'information déjà citée mais ne voulut pas nous donner de preuves par les livres et s'efforça plutôt de nous faire croire que cela n'était pas dans les livres. Voilà pourquoi je n'ai pas demandé d'explications à l'assemblée annuelle et aussi parce que je sais que chaque fois que quelqu'un a demandé un proposé quelque chose, qui ne plaisait pas aux dirigeants de la Coopérative, il a été trompé ou injurié.

On dira probablement que je suis un destructeur de la Coopérative Fédérée; ce sera faux. Je veux être et crois que je serai un constructeur de la Coopérative et je ne demande pas mieux que de discuter cette question honnêtement avec n'importe qui, afin de secourir l'anarchie des coopérateurs et réorganiser sur de bonnes bases la coopération et la Coopérative que je considère absolument indispensable à l'agriculture.

Le potentiel qui signe *La Coop. Fédérée* me présente comme un ami de M. Ponton et c'est vrai. J'aime mieux être un ami de celui que les dirigeants de la Coopérative Fédérée nous disent être malhonnête, hypocrite et menteur et que moi je crois dévoué, honnête, franc et sincère, plutôt que d'être ami ou supérieur de ceux que je crois hypocrites et menteurs et il en sera ainsi jusqu'à ce que l'on m'ait prouvé honnêtement que j'ai tort.

Oscar GATINEAU, Cultivateur.

Ce qu'on a fait, ce qui pourrait se faire

St-Hélène, 24 avril 1926
M. le Directeur.

Lors de la formation du comité coopératif né d'une résolution du congrès coopératif, il parut entendu que la fonction de ce comité consultatif serait d'aviser le ministère de l'Agriculture et la Coopérative Fédérée relativement à la coopération. Il devait encore par la parole et les écrits "travailler" à former chez les cultivateurs la véritable mentalité coopérative.

Les membres de ce comité avaient été choisis parmi les meilleurs théoriciens en coopération, plusieurs cependant remarquant qu'on avait oublié d'y joindre des praticiens, gérants ou présidents de coopératives locales.

Sous le nom de comité coopératif, un comité a siégé la veille de l'assemblée annuelle de la Fédérée, cet hiver. Etait-il de ce moment composé uniquement d'employés de celle-ci et du ministère de l'Agriculture? Il en dut être autrement, car nous aurions une mauvaise impression du voeu qu'on y adoptât à l'effet de recommander l'élection en bloc de l'ancien bureau de direction (le mot ancien est ici mis sous toute réserve, je raconte de mémoire, ayant demandé sans pouvoir l'obtenir copie de cette résolution). On peut charitablement supposer aussi que ni le Comité exécutif ni les directeurs de la Fédérée n'assistaient à cette assemblée, car ce voeu aurait eu encore une apparence plus coïncidente.

La nécessité d'un comité agissant pour promouvoir les intérêts de la coopération est évidente, il pourrait être avantageux aussi d'introduire en son sein d'autres éléments. L'U. C. C. à son congrès de Montréal a suggéré qu'il fût l'avenir composé de représentants des coopératives locales.

Il me semble qu'en ce faisant, on mettrait en action une grande force au bénéfice de la Coopérative, car on obtiendrait les conseils d'experts dans la pratique de la coopération; et comme clients de la société centrale, ils seraient en plus intéressés au plus haut point à rendre plus parfaits les services qu'elle rend déjà.

Il serait dans l'ordre aussi que les propagandistes en coopération du ministère de l'Agriculture fussent

adjoints à ce comité comme membres consultatifs. Ceux-ci seraient, je crois, enchantés de n'avoir aucune initiative à prendre, car sur maintes questions il est dans leur devoir d'état de n'avoir point d'opinion personnelle.

Si l'oeuvre utile qu'accomplirait un comité coopératif ainsi composé apparaît évidente, il devrait être demandé par les coopératives locales et le bureau de direction de la Coopérative Fédérée d'être fait effort pour favoriser sa création et son travail effectif.

Alexis BEAUREGARD, cultivateur.

Une preuve écrasante de l'incompétence des administrateurs de la Coopérative Fédérée

St-Méthode, Lac-St-Jean, 28 avril, 1926

M. le directeur.

J'ai eu déjà l'occasion de parler de coopération, d'émettre des idées et, depuis au-delà de 6 ans, de travailler avec fermeté et un courage à toute épreuve à la réalisation de ces idées, malgré le peu de temps que j'ai eu à y consacrer. Si je n'avais pas envisagé la chose publique au point de vue patriotique, il y a longtemps que j'aurais laissé la chose là. Etant sur le point de recueillir le fruit de tout ce labeur, rêve qui se réalisera, j'en suis sûr, quand même le *Bulletin de la Ferme*, journal politique qui se déguise sous le ronflant titre d'organe des cultivateurs de progrès, aurait, par un article aussi bête que maladroite, essayé de condamner tout ce labeur et le travail de mes concitoyens en essayant de faire croire que toutes nos démarches sont faites dans un but politique, moussé par l'intérêt politique d'un individu (pauvre rond-de-cuir que ça fait pitié!).

Peut-il y avoir de raisonnement plus bête? Que va dire de cet article le Comité des oeuvres sociales et le Comité coopératif qui ont écrit les statuts et règlements des sociétés coopératives agricoles, sur lesquels règlements et principes nous nous sommes basés, mes con-

citoyens et moi, pour agir comme nous l'avons fait.

Pour garder à la terre son effectif, il faut l'organiser de façon à rendre son travail rémunérateur et personne ne peut contredire que le travail en coopération, la production en coopération, la préparation des produits en coopération, en tendant à la meilleure qualité et, enfin, la vente en coopération n'est pas l'organisme absolument nécessaire à cette fin. C'est le principe que je pose sans crainte d'être condamné par aucune personne qui s'y connaît en la matière.

Je me demande où ce journal prend ses renseignements pour laisser écrire dans ses colonnes de semblables bêtises et les laisser jeter ainsi à la face de citoyens braves et honnêtes traitant paisiblement de leurs activités et essayant honnêtement de conduire leur production de façon à la rendre la plus rémunératrice possible. Mes concitoyens ne méritent pas de semblables injures et insultes. Je me lève fièrement pour les défendre dans les circonstances.

Comment se peut-il que les administrateurs d'une coopérative puissent dire ou laisser dire dans les colonnes de leur organe que dans les démarches de certains cultivateurs il y a un but politique, ou un intérêt personnel. Il faut donc que cette société s'informe des allées et venues de tel ou tel individu, qu'elle prenne des renseignements sur son compte, dans le domaine de la politique, et comme dans ce domaine-là il y a toujours des envieux qui tentent d'approcher de la vérité et craignent toujours que quelqu'un y arrive plus près qu'eux, ils voient souvent avec des yeux de loucheurs, par conséquent, ils voient deux.

Alors devant l'attitude clairement démontrée par l'article en question, la Coopérative Fédérée est un organisme politique, il n'y a aucun doute, et est, par conséquent, complètement en dehors de sa sphère: on doit s'occuper d'agriculture et on s'occupe de politique avant tout.

Que de démarches, que d'argent dépensé en conférences, que d'énergie perdue par des propagandistes de toutes sortes pour l'organisation de la vente en coopération d'un char d'aiguilles, d'un char de porcs, d'un char de volailles, etc. et que de peine perdue à la fin! Croyant être certain du succès, lorsque arrive le moment du chargement du char, nous n'avons souvent que la moitié du char promis. De là la perte sur toute la ligne et c'est toujours à recommencer. D'où mon intention bien arrêtée, ayant été témoin de tous ces déboires, de commencer par la production d'abord pour en venir à la vente en commun plus facile avec des gens préparés en conséquence, avec un produit uniforme, etc.

Et la Coopérative, au lieu d'applaudir à notre organisation et décider de nous venir en aide, s'en vient nous combattre et qualifier nos démarches de "démarches politiques". Non! mais messieurs, j'en ai les bras cassés! Je vous pose à la face du public avec toute votre maladresse et votre incompétence qui ne peut jamais être mieux prouvée.

Si vous entendez la coopération sous une autre forme que celle mise en pratique par mes concitoyens, moi je n'y comprends plus rien. Mais, avant de changer mes principes, il me faudra des preuves données par d'autres que par les employés de la Coopérative actuelle.

Je me demande, en face d'un tel état de chose, ce que vont faire les directeurs de la Coopérative Fédérée. Je ne doute pas qu'ils vont rappeler immédiatement à l'ordre le destructeur et réparer l'impression causée par cette maladresse.

Je termine en posant comme base du succès en agriculture: la coopération organisée dans sa production. Et comme remède aux maux dont souffre l'agriculture: la coopération dans sa production, le moyen de s'emparer des marchés en vendant des produits qui primeront par leur qualité. Ne nous laissons donc pas supplanter par les autres pays. Ce sera notre ruine.

Irénée DUGUAY, cultivateur.

J'ai pu presque assuré que, si le foïn avait été classé, le commerçant aurait fait un meilleur bénéfice et donné plus de satisfaction à son client. C'est là qu'est le gros mal, parce que tout cela retombe sur les cultivateurs, vu que ça rente la demande pour le foïn canadien.

Je ne veux pas être plus long sur ce sujet, parce que, en général, un bon nombre de cultivateurs sont assez particuliers pour la classification. C'est surtout du pressage que je veux parler. Pour moi, je dis que la loi de l'étiqquette a bien amélioré la situation. Je vais vous raconter deux faits.

En 1924, nous avions une grange dont la batterie avait été remplie. Au mois d'octobre, nous avons placé la presse dehors pour presser le foïn qu'il y avait dans la batterie et vu qu'il n'était pas question de mettre des étiquettes dans ce temps-là, nous avons pressé le plus gros du clinage en faisant attention de mettre de la balle, vu que cela était dehors et que cela était pour se perdre complètement, ce qui peut avoir donné 5 à 6 balles de foïn plus hâché et un peu de balles avec.

Au mois de février, 1925, vu que nous étions plusieurs garçons chez nous qui pouvaient cultiver sans moi, je me suis décidé d'aller travailler à Springfield, dans l'intention d'y placer du foïn, si possible. Je me suis bien donné. Dans nos voisinages, il y avait un canadien qui faisait une assez grosse dépense de foïn. Je lui en ai vendu un char de la qualité que j'avais pressé au mois d'octobre. Donc, les 5 à 6 balles de clinage étaient du nombre. Quand le char arriva, mon client était satisfait. Mais un mois plus tard, quand il a trouvé un couple de balles de clinage, il m'en a parlé. Cela me surprenait. Je lui dis: si vous en trouvez encore, vous me le direz. Une semaine plus tard, encore une balle. Après une petite enquête avec mon frère, on est parvenu à trouver d'où cela provenait. Donc, j'ai perdu la vente de trois ou quatre chars de foïn pour ces quelques cent livres.

Bien que j'aie été passablement long sur le premier fait, j'en ai un autre à vous raconter. Nous avions l'habitude de presser dans les voisinages de chez-nous. Cette année-là, comme d'habitude, M. X... me demande pour aller presser son foïn. Je lui dis oui, à condition de ne pas presser le foïn des tasseriers. Tu sais que tu as des bien méchantes grilles et je ne veux pas te voir autour de la presse avec une tonche ou une pelle. Tu sais que les presseurs sont responsables de ce qu'ils pressent, cette année, M. X... m'a dit: viens presser et arrange cela à ton goût.

Sans connaître la loi de l'étiqquette, j'ose dire qu'elle va faire un grand bien. Au commencement de juillet dernier, j'ai demandé un congé pour aller au Canada. Ce qui m'a été accordé. A mon retour, je suis allé voir un marchand favorable, je vais --avoir vous vendre du foïn d'aussi bonne qualité que celui que vous avez dans votre magasin. Il me répondit: Quant au foïn du Canada, depuis quelques années, nous sommes plus souvent trompés. A mon départ cependant il me dit de revenir plus tard qu'il verrait à cela. A mon retour, ce fut la même réponse. Au troisième voyage, il m'a dit: je vais en essayer un char. Il en a été très satisfait et me dit: si tous les cultivateurs étaient aussi particuliers pour leur pressage, leur foïn aurait une meilleure renommée. Je lui en ai vendu quelques autres chars, mais il en aurait acheté davantage si j'avais pu lui en fournir de meilleure qualité. Donc, c'est en améliorant la qualité que la demande augmentera.

Je voudrais également vous parler de la pesanteur des balles. Depuis quelques années, nous vendons presque toujours au même commerçant. Il nous recommandait de toujours presser léger.

Quand le foïn est pressé dans un temps humide, il est plus supposé chauffer. Quand les balles sont de 160 à 180 et même 200 lbs, au bout de 3 à 4 mois, les galettes ne sont pas échauffables surtout quand il est pressé dans un temps humide, quand ce foïn est détaillé en ville, 3 balles à un, 4 à l'autre, le détailleur qui est obligé de monter dans un escalier ou dans une échelle, préfère toujours une balle de 125 livres qu'une de 150 ou plus.

Il y a quelques temps, je disais à un homme d'une cinquantaine d'années: vous avez passé la moitié de votre vie à presser; cela a dû vous être recommandé souvent de presser léger. Il me dit: je faisais le charretier et les petits garçons condensaient cela. Un autre me dit: il fallait bien, le foulon ne marchait pas. C'est une chose facile à remédier à cela avec l'aide d'un ressort ou d'une pesée.

J'aurais encore d'autres questions à poser, mais vu la longueur de ma lettre, je vous quitte dans l'intention de n'avoir blessé personne et dans l'espérance que l'U. C. C. va contribuer à améliorer la situation avec l'aide des hommes dévoués à la classe agricole.

D'un ami qui demeure en ville, mais qui se souvient ce que c'est que de presser du foïn.

Conrad PAFARD.

Je me demande où ce journal prend ses renseignements pour laisser écrire dans ses colonnes de semblables bêtises et les laisser jeter ainsi à la face de citoyens braves et honnêtes traitant paisiblement de leurs activités et essayant honnêtement de conduire leur production de façon à la rendre la plus rémunératrice possible. Mes concitoyens ne méritent pas de semblables injures et insultes. Je me lève fièrement pour les défendre dans les circonstances.

Comment se peut-il que les administrateurs d'une coopérative puissent dire ou laisser dire dans les colonnes de leur organe que dans les démarches de certains cultivateurs il y a un but politique, ou un intérêt personnel. Il faut donc que cette société s'informe des allées et venues de tel ou tel individu, qu'elle prenne des renseignements sur son compte, dans le domaine de la politique, et comme dans ce domaine-là il y a toujours des envieux qui tentent d'approcher de la vérité et craignent toujours que quelqu'un y arrive plus près qu'eux, ils voient souvent avec des yeux de loucheurs, par conséquent, ils voient deux.

Alors devant l'attitude clairement démontrée par l'article en question, la Coopérative Fédérée est un organisme politique, il n'y a aucun doute, et est, par conséquent, complètement en dehors de sa sphère: on doit s'occuper d'agriculture et on s'occupe de politique avant tout.

Que de démarches, que d'argent dépensé en conférences, que d'énergie perdue par des propagandistes de toutes sortes pour l'organisation de la vente en coopération d'un char d'aiguilles, d'un char de porcs, d'un char de volailles, etc. et que de peine perdue à la fin! Croyant être certain du succès, lorsque arrive le moment du chargement du char, nous n'avons souvent que la moitié du char promis. De là la perte sur toute la ligne et c'est toujours à recommencer. D'où mon intention bien arrêtée, ayant été témoin de tous ces déboires, de commencer par la production d'abord pour en venir à la vente en commun plus facile avec des gens préparés en conséquence, avec un produit uniforme, etc.

Et la Coopérative, au lieu d'applaudir à notre organisation et décider de nous venir en aide, s'en vient nous combattre et qualifier nos démarches de "démarches politiques". Non! mais messieurs, j'en ai les bras cassés! Je vous pose à la face du public avec toute votre maladresse et votre incompétence qui ne peut jamais être mieux prouvée.

Si vous entendez la coopération sous une autre forme que celle mise en pratique par mes concitoyens, moi je n'y comprends plus rien. Mais, avant de changer mes principes, il me faudra des preuves données par d'autres que par les employés de la Coopérative actuelle.

Je me demande, en face d'un tel état de chose, ce que vont faire les directeurs de la Coopérative Fédérée. Je ne doute pas qu'ils vont rappeler immédiatement à l'ordre le destructeur et réparer l'impression causée par cette maladresse.

Je termine en posant comme base du succès en agriculture: la coopération organisée dans sa production. Et comme remède aux maux dont souffre l'agriculture: la coopération dans sa production, le moyen de s'emparer des marchés en vendant des produits qui primeront par leur qualité. Ne nous laissons donc pas supplanter par les autres pays. Ce sera notre ruine.

Irénée DUGUAY, cultivateur.

P. S. — La Coopérative Fédérée était l'organisme tout désigné où nous devions faire nos ventes et transactions; nous n'avons visé aucune autre institution.

Je me demande, en face d'un tel état de chose, ce que vont faire les directeurs de la Coopérative Fédérée. Je ne doute pas qu'ils vont rappeler immédiatement à l'ordre le destructeur et réparer l'impression causée par cette maladresse.

Je termine en posant comme base du succès en agriculture: la coopération organisée dans sa production. Et comme remède aux maux dont souffre l'agriculture: la coopération dans sa production, le moyen de s'emparer des marchés en vendant des produits qui primeront par leur qualité. Ne nous laissons donc pas supplanter par les autres pays. Ce sera notre ruine.

Irénée DUGUAY, cultivateur.

Je me demande, en face d'un tel état de chose, ce que vont faire les directeurs de la Coopérative Fédérée. Je ne doute pas qu'ils vont rappeler immédiatement à l'ordre le destructeur et réparer l'impression causée par cette maladresse.

Je termine en posant comme base du succès en agriculture: la coopération organisée dans sa production. Et comme remède aux maux dont souffre l'agriculture: la coopération dans sa production, le moyen de s'emparer des marchés en vendant des produits qui primeront par leur qualité. Ne nous laissons donc pas supplanter par les autres pays. Ce sera notre ruine.

Irénée DUGUAY, cultivateur.

Je me demande, en face d'un tel état de chose, ce que vont faire les directeurs de la Coopérative Fédérée. Je ne doute pas qu'ils vont rappeler immédiatement à l'ordre le destructeur et réparer l'impression causée par cette maladresse.

Je termine en posant comme base du succès en agriculture: la coopération organisée dans sa production. Et comme remède aux maux dont souffre l'agriculture: la coopération dans sa production, le moyen de s'emparer des marchés en vendant des produits qui primeront par leur qualité. Ne nous laissons donc pas supplanter par les autres pays. Ce sera notre ruine.

Irénée DUGUAY, cultivateur.

Je me demande, en face d'un tel état de chose, ce que vont faire les directeurs de la Coopérative Fédérée. Je ne doute pas qu'ils vont rappeler immédiatement à l'ordre le destructeur et réparer l'impression causée par cette maladresse.

Je termine en posant comme base du succès en agriculture: la coopération organisée dans sa production. Et comme remède aux maux dont souffre l'agriculture: la coopération dans sa production, le moyen de s'emparer des marchés en vendant des produits qui primeront par leur qualité. Ne nous laissons donc pas supplanter par les autres pays. Ce sera notre ruine.

Irénée DUGUAY, cultivateur.

Je me demande, en face d'un tel état de chose, ce que vont faire les directeurs de la Coopérative Fédérée. Je ne doute pas qu'ils vont rappeler immédiatement à l'ordre le destructeur et réparer l'impression causée par cette maladresse.

Je termine en posant comme base du succès en agriculture: la coopération organisée dans sa production. Et comme remède aux maux dont souffre l'agriculture: la coopération dans sa production, le moyen de s'emparer des marchés en vendant des produits qui primeront par leur qualité. Ne nous laissons donc pas supplanter par les autres pays. Ce sera notre ruine.

Irénée DUGUAY, cultivateur.

Je me demande, en face d'un tel état de chose, ce que vont faire les directeurs de la Coopérative Fédérée. Je ne doute pas qu'ils vont rappeler immédiatement à l'ordre le destructeur et réparer l'impression causée par cette maladresse.

Je termine en posant comme base du succès en agriculture: la coopération organisée dans sa production. Et comme remède aux maux dont souffre l'agriculture: la coopération dans sa production, le moyen de s'emparer des marchés en vendant des produits qui primeront par leur qualité. Ne nous laissons donc pas supplanter par les autres pays. Ce sera notre ruine.

Irénée DUGUAY, cultivateur.

Je me demande, en face d'un tel état de chose, ce que vont faire les directeurs de la Coopérative Fédérée. Je ne doute pas qu'ils vont rappeler immédiatement à l'ordre le destructeur et réparer l'impression causée par cette maladresse.

Je termine en posant comme base du succès en agriculture: la coopération organisée dans sa production. Et comme remède aux maux dont souffre l'agriculture: la coopération dans sa production, le moyen de s'emparer des marchés en vendant des produits qui primeront par leur qualité. Ne nous laissons donc pas supplanter par les autres pays. Ce sera notre ruine.

Irénée DUGUAY, cultivateur.

Je me demande, en face d'un tel état de chose, ce que vont faire les directeurs de la Coopérative Fédérée. Je ne doute pas qu'ils vont rappeler immédiatement à l'ordre le destructeur et réparer l'impression causée par cette maladresse.

Je termine en posant comme base du succès en agriculture: la coopération organisée dans sa production. Et comme remède aux maux dont souffre l'agriculture: la coopération dans sa production, le moyen de s'emparer des marchés en vendant des produits qui primeront par leur qualité. Ne nous laissons donc pas supplanter par les autres pays. Ce sera notre ruine.

Irénée DUGUAY, cultivateur.

Je me demande, en face d'un tel état de chose, ce que vont faire les directeurs de la Coopérative Fédérée. Je ne doute pas qu'ils vont rappeler immédiatement à l'ordre le destructeur et réparer l'impression causée par cette maladresse.

Je termine en posant comme base du succès en agriculture: la coopération organisée dans sa production. Et comme remède aux maux dont souffre l'agriculture: la coopération dans sa production, le moyen de s'emparer des marchés en vendant des produits qui primeront par leur qualité. Ne nous laissons donc pas supplanter par les autres pays. Ce sera notre ruine.

Irénée DUGUAY, cultivateur.

Je me demande, en face d'un tel état de chose, ce que vont faire les directeurs de la Coopérative Fédérée. Je ne doute pas qu'ils vont rappeler immédiatement à l'ordre le destructeur et réparer l'impression causée par cette maladresse.

Je termine en posant comme base du succès en agriculture: la coopération organisée dans sa production. Et comme remède aux maux dont souffre l'agriculture: la coopération dans sa production, le moyen de s'emparer des marchés en vendant des produits qui primeront par leur qualité. Ne nous laissons donc pas supplanter par les autres pays. Ce sera notre ruine.

Irénée DUGUAY, cultivateur.

Je me demande, en face d'un tel état de chose, ce que vont faire les directeurs de la Coopérative Fédérée. Je ne doute pas qu'ils vont rappeler immédiatement à l'ordre le destructeur et réparer l'impression causée par cette maladresse.

Je termine en posant comme base du succès en agriculture: la coopération organisée dans sa production. Et comme remède aux maux dont souffre l'agriculture: la coopération dans sa production, le moyen de s'emparer des marchés en vendant des produits qui primeront par leur qualité. Ne nous laissons donc pas supplanter par les autres pays. Ce sera notre ruine.

Irénée DUGUAY, cultivateur.

Je me demande, en face d'un tel état de chose, ce que vont faire les directeurs de la Coopérative Fédérée. Je ne doute pas qu'ils vont rappeler immédiatement à l'ordre le destructeur et réparer l'impression causée par cette maladresse.

Je termine en posant comme base du succès en agriculture: la coopération organisée dans sa production. Et comme remède aux maux dont souffre l'agriculture: la coopération dans sa production, le moyen de s'emparer des marchés en vendant des produits qui primeront par leur qualité. Ne nous laissons donc pas supplanter par les autres pays. Ce sera notre ruine.

Irénée DUGUAY, cultivateur.

Je me demande, en face d'un tel état de chose, ce que vont faire les directeurs de la Coopérative Fédérée. Je ne doute pas qu'ils vont rappeler immédiatement à l'ordre le destructeur et réparer l'impression causée par cette maladresse.

Je termine en posant comme base du succès en agriculture: la coopération organisée dans sa production. Et comme remède aux maux dont souffre l'agriculture: la coopération dans sa production, le moyen de s'emparer des marchés en vendant des produits qui primeront par leur qualité. Ne nous laissons donc pas supplanter par les autres pays. Ce sera notre ruine.

Irénée DUGUAY, cultivateur.

Je me demande, en face d'un tel état de chose, ce que vont faire les directeurs de la Coopérative Fédérée. Je ne doute pas qu'ils vont rappeler immédiatement à l'ordre le destructeur et réparer l'impression causée par cette maladresse.

Je termine en posant comme base du succès en agriculture: la coopération organisée dans sa production. Et comme remède aux maux dont souffre l'agriculture: la coopération dans sa production, le moyen de s'emparer des marchés en vendant des produits qui primeront par leur qualité. Ne nous laissons donc pas supplanter par les autres pays. Ce sera notre ruine.

Irénée DUGUAY, cultivateur.

Je me demande, en face d'un tel état de chose, ce que vont faire les directeurs de la Coopérative Fédérée. Je ne doute pas qu'ils vont rappeler immédiatement à l'ordre le destructeur et réparer l'impression causée par cette maladresse.

Je termine en posant comme base du succès en agriculture: la coopération organisée dans sa production. Et comme remède aux maux dont souffre l'agriculture: la coopération dans sa production, le moyen de s'emparer des marchés en vendant des produits qui primeront par leur qualité. Ne nous laissons donc pas supplanter par les autres pays. Ce sera notre ruine.

Irénée DUGUAY, cultivateur.

Je me demande, en face d'un tel état de chose, ce que vont faire les directeurs de la Coopérative Fédérée. Je ne doute pas qu'ils vont rappeler immédiatement à l'ordre le destructeur et réparer l'impression causée par cette maladresse.

Je termine en posant comme base du succès en agriculture: la coopération organisée dans sa production. Et comme remède aux maux dont souffre l'agriculture: la coopération dans sa production, le moyen de s'emparer des marchés en vendant des produits qui primeront par leur qualité. Ne nous laissons donc pas supplanter par les autres pays. Ce sera notre ruine.

Irénée DUGUAY, cultivateur.

La saveur originale du



se révèle pleinement dans la tasse.

SEMEZ LES GRAINES DE CHOIX
DERY

Le catalogue français le plus complet du pays. Gratia sur demande.
OFFRE SPECIALE POUR \$1.00
Collection de famille

Comprend un paquet de chaque: Betterave, blé d'Inde sucré, scarotte, chou, citrouille, concombre, fève à beurre, laitue (salade), navet, chou de Siam, oignon rouge, pois de jardin, radis, tomates et fleurs en mélange. En tout, 15 paquets pour \$1.00. Adressez

HECTOR L. DERY
17 Notre-Dame Est, Montréal

GEO. W. REED & CIE LIMITEE
ETABLIE 1852
37 rue St-Antoine, Montréal

MANUFACTURIERS DE LA
TOLE ONDULEE GALVANISEE

Envoyez les dimensions de votre couverture pour notre soumission.

Engrais Chimiques
Balance d'une cargaison à livrer dès maintenant.

Poids des Sacs	200 lbs, 500 tonnes, Phosphate Thomas français, "Marque Etoile", minimum de 16% acide phosphorique soluble	\$19.25
200 lbs, 250 tonnes, Phosphate Agricole Naturel, 18/20% acide phosphorique assimilable et 15/30% Carbonate de Chaux	\$17.00	
200 lbs, 250 tonnes, Superphosphate de Chaux (16/18% A. P. soluble), garantie de 16%	\$17.00	
200 lbs, 50 tonnes, Marlate de Potasse d'Alsace, 48/52% K ₂ O	\$41.50	
200 lbs, 20 tonnes, Sulfate de Potasse d'Alsace, 48/52% K ₂ O	\$51.50	
167 lbs, 20 tonnes, Nitrate de Soude, 15.5% Azote	\$85.00	

Preix à la tonne de 2,000 livres sur char ou goëlette Québec par 20 tonnes au minimum, Paiement C.O.D.
Confiez-nous vos commandes sans retard pour obtenir livraison immédiate. Pressez-vous pour reprendre le retard occasionné par le prolongement du mauvais temps.

Tous nos engrais sont garantis.
OD. PRUDHOMMEUX, ENRG.
37 De la Couronne, édifice Guilmette 303 Québec (Bulletin des Agriculteurs)

Confort de la Maison
Pompe pneumatique pour la maison. Pompe l'eau des puits au réservoir de la maison. Complète, Régulateur à pression et moteur électrique.

Electric Motor & Machinery Co. Limited
417 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 2177

Vous serez heureux si vous mettez le devoir avant le plaisir.
Sainte Euphrasie.

MAUVAIS ESTOMAC

Si vous avez des étourdissements, si votre travail vous fatigue, si votre estomac se refuse à digérer votre repas, si vous avez des gaz, si le matin votre bouche est mauvaise, votre langue chargée, si après vos repas vous sentez une pesanteur au creux de l'estomac et vous êtes portés à dormir, c'est que votre estomac et votre foie sont dans une mauvaise condition. Prenez garde à ces symptômes et faites usage des

PILULES MORO
pour les Hommes

Elles vous débarrasseront de vos maux. Lisez la lettre suivante et dites-vous bien qu'il n'y a pas de raison pour que les Pilules Moro ne vous réussissent pas à vous aussi.

"J'ai souffert pendant trois ans d'une très mauvaise digestion, au point que je ne pouvais rien garder de ce que je prenais; j'éprouvais des battements de coeur qui me faisaient presque perdre connaissance; j'avais des maux de tête que ni cachets, ni pilules, ni poudres ne réussissaient à calmer; j'avais aussi des douleurs aux reins et dans le dos. On m'a recommandé les Pilules Moro et je les ai prises avec confiance. La première amélioration a été une digestion plus facile; mon appétit est devenu plus régulier, mes maux de tête ont diminué, puis tous mes maux ont disparu. Je suis parfaitement bien aujourd'hui et je reconnais que je le dois aux Pilules Moro que je recommande comme le meilleur remède pour les hommes. Mon fils les prend aussi avec grand profit".
M. J. St-Laurent, 16 Knox, Lewiston, Me.

Les Pilules Moro sont en vente partout. Nous les envoyons aussi par la poste sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Compagnie Médicale Moro, 1566, St-Denis, Montréal.

M. J. St-Laurent

Les prix de l'avoine

L'on est prié de noter que les cotations de l'avoine, données dans le présent numéro, ne seront applicables que vers la fin de la semaine, vendredi ou samedi. Ces prix sont environ 3 cents plus bas que le marché de Montréal, lundi, sur lequel l'on ne trouvait encore autre chose que de l'avoine transportée par chemin de fer, de l'Ouest jusqu'à Montréal. La diminution de 67 à 64, qui prendra effet samedi prochain, est due au transport par eau de Fort William à Montréal.

ATTENTION! S'IL VOUS PLAÎT!
Voici la FOURNAISE "SANS TUYAUX" Bélanger

Comme tous les autres produits "BELANGER" cette fournaise est ce qu'il y a de mieux sur le marché.

La SEULE qui s'ouvre FACILEMENT pour la NETTOYER.
Elle fournit L'HUMIDITE NECESSAIRE ce qui la rend HYGIENIQUE.

La fournaise à air chaud, SANS TUYAUX, "BELANGER" dont vous pouvez juger de la MAGNIFIQUE APPARENCE par la vignette ci-contre ne diffère pas des autres quant au PRINCIPE, mais les AMELIORATIONS IMPORTANTES que nous y avons incorporées pour assurer l'application aussi PARFAITE que possible de ce principe en font la fournaise la plus PERFECTIONNEE, la plus ECONOMIQUE et la plus DURABLE sur le marché.

N'oubliez pas nos lignes de POELES, POELES-TORTUES, CHARRUES, HERSES, SARCLEUSES, etc.

Etant ETABLIE depuis environ 60 ans, notre MAISON est en mesure de vous donner un service PARFAIT et PERMANENT.

Demandez notre catalogue.

Nous avons un AGENT dans CHAQUE PAROISSE.

Encouragez vos Industries et vous les mettrez en mesure de vous faire prospérer

A. BÉLANGER, Limitée
ETABLIE DEPUIS 1867 A MONTMAGNY, QUE., CANADA.

AGRICULTURE

Préparons les Semences!!!

CRIBLONS . . . DESINFECTONS

Au risque de passer pour ennuyeux, je crois à propos de revenir sur un sujet de grande actualité. Malgré son caractère périodique, il ne cessera jamais d'avoir une importance capitale pour tous les cultivateurs qui veulent réussir.

Je vais donc parler encore de la préparation des bons grains de semence.

Dans quelques jours, la terre réchauffée par le brillant soleil du printemps sera prête à recevoir les germes de la moisson future. La senteur vivifiante des labours sera pour le cultivateur une invitation

discrète mais pressante à remplir son rôle de créateur de semence, jetant à pleine main, dans les sillons, le grain qui devra se changer en verdoyante végétation et en épis dorés.

Quels seront les résultats de ce travail? La récolte sera-t-elle aussi abondante qu'on l'espérait? Le rendement aussi élevé que la terre le promettrait?

Tout dépend, dans une bonne mesure, de la préparation des semences qui seront mises en terre au printemps.

Que faut-il donc faire pour bien préparer les semences?

Deux choses: cribler et désinfecter.

Cribler d'abord.

Ce travail s'impose impérieusement.

Je ne connais pas de cultivateurs qui se donneront la peine de semer pour le simple plaisir de faire comme les autres, ou . . . parce qu'ils ont l'habitude de semer. Tous ont en vue l'obtention d'une récolte aussi abondante que possible.

Pour obtenir ce résultat, il faut qu'ils sèment du grain ayant une forte énergie germinative et beaucoup de nourriture pour la jeune plante. Pour cela, il faut débarrasser la semence des grains petits, légers, mal développés ou brisés.

Des expériences faites sur les Fermes expérimentales ont démontré que le seul fait de cribler le grain augmente le rendement de 5 à 8 minots à l'acre.

C'est un résultat qui en vaut la peine.

Pas n'est besoin de longs raisonnements pour comprendre que des grains faibles ou avariés sont incapables de produire des plantes vigoureuses. On ne donne pas ce qu'on n'a pas. Ces grains pourrissent très bien servir à l'alimentation: comme grains de semence, ils sont nuls.

Pour réaliser cette économie de grain, — car c'en est une véritablement — il faut faire un bon criblage. Dans la récolte, le résultat sera une augmentation proportionnelle à ce que l'on aura enlevé de déchets.

Il faut aussi que le grain soit exempt de mauvaises herbes.

Cela est indiscutable.

Les mauvaises herbes, comme les bonnes, absorbent les éléments nutritifs du sol, prennent leur part de soleil et occupent un espace dans le champ, nuisant ainsi grandement aux bonnes plantes. De plus, elles n'ont aucune utilité; elles augmentent les frais de récolte et diminuent la valeur des produits. Il est donc évident qu'il ne faut pas en semer.

C'est encore par un criblage sévère que l'on élimine les graines de mauvaises herbes.

Nous croyons avoir prouvé la nécessité d'un bon criblage. Ce n'est pas tout.

Il faut aussi désinfecter.

Cette opération a souvent une importance telle qu'elle peut sauver 15, 20 ou 30% de la récolte.

En même temps que les cultures augmentent, les maladies se développent et les pertes qu'elles causent

sont parfois considérables. L'une de ces maladies les plus répandues est le "charbon de l'avoine" qui a déjà fait perdre jusqu'à 1-3 de leur récolte à des cultivateurs. Une poussière noire se forme à la place du grain et, conséquemment, les épis sont vides. Cette poussière se répand sur les grains sains, au battage, et, si l'on ne détruit pas ces microbes par une bonne désinfection, le grain contaminé produira des plantes malades.

Donc, il faut désinfecter. C'est une mesure de prudence qui compte.

La désinfection est facile à faire et coûte peu.

Il suffit de pulvériser sur le grain un mélange en parties égales d'eau et de formaline, dans la proportion d'une chopine de formoline pour 40 minots. Le traitement revient environ à deux sous le minot.

Quand la désinfection est bien faite, elle enrayera à peu près complètement la maladie; elle peut ainsi sauver au cultivateur 100, 200 minots et plus de grain.

Chacun le voit, il est important, c'est une nécessité, de bien préparer les semences, si l'on veut obtenir une bonne récolte. Le cultivateur soucieux de faire un travail profitable et d'obtenir le plein rendement de ses champs ne doit pas négliger un facteur aussi agissant.

Ne l'oublions jamais, les qualités et les défauts des semences se multiplient dans la récolte tout comme les grains dans les épis.

Joseph FERLAND,
Ingénieur agricole.

Echos des cercles

(Suite de la page 2)

Le cercle de St-Germain

Rapport de la dernière assemblée de cercle de St-Germain. Étaient présents: MM. Edmond Houle, président, André Caya, Augustin Duff, directeurs, Wm. Watkins, secrétaire, Nap. Paul, Wilfrid Blanchard, Pierre Mathieu, Thomas Leclair, Joseph Fafard, L.-N. Cotnoir, Séverin Asselin et une soixantaine d'autres.

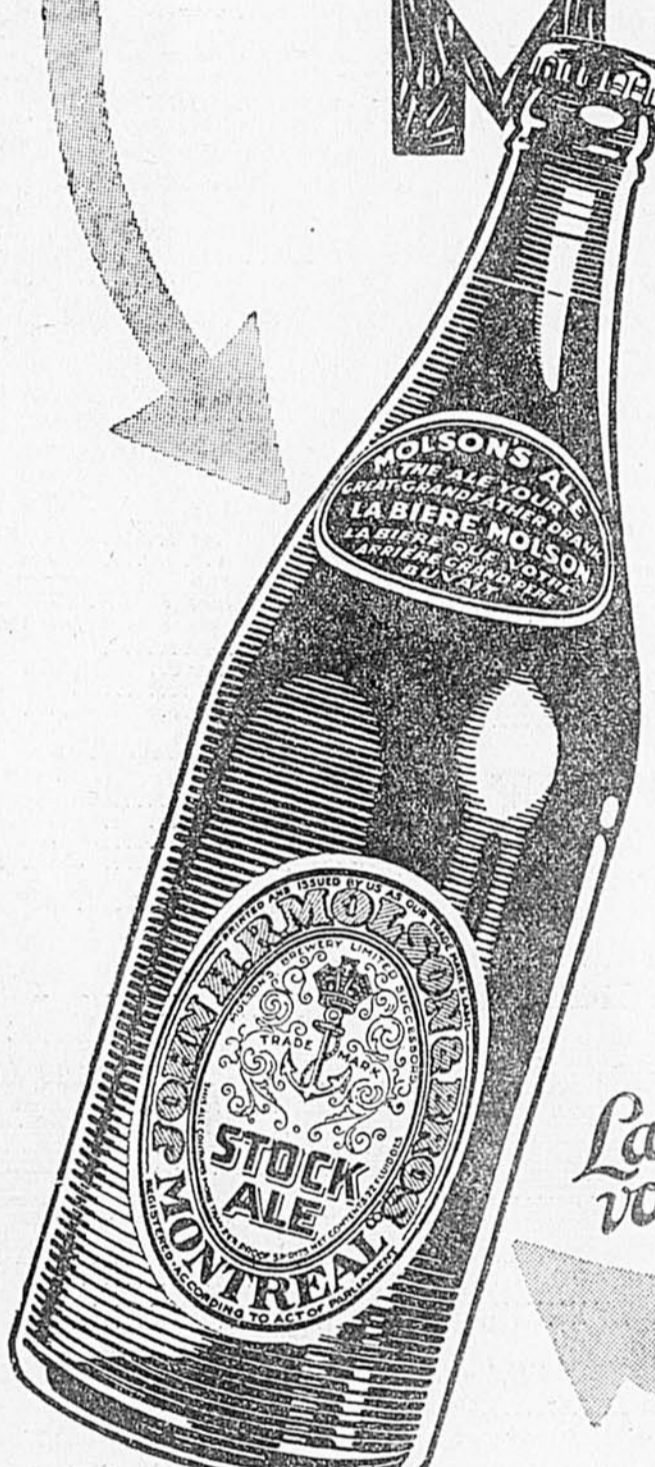
L'assemblée fut ouverte par M. le chanoine Edmond Grenier qui sût fort nous intéresser, comme d'habitude. Il nous encouragea à continuer à nous unir. Je serai toujours prêt, dit-il, à vous aider.

Ensuite, le président, M. Edmond Houle, nous dit que le but de la présente assemblée était de demander au gouvernement de Québec de prendre toutes les routes à sa charge. Le cultivateur a trop à payer. Il ne peut se maintenir. D'après une comptabilité pratiquée depuis 37 ans, ça coûte \$6.00 par arpent au cultivateur pour intérêt du capital, entretien des machines et des bâtisses, taxes scolaire, municipale et autres. Donc, une ferme de 50 arpents coûte \$300, avant d'avoir un sou pour vivre.

Le cultivateur commence à voir clair et s'aperçoit que ceux qui ont organisé l'Union sont des cerveaux équilibrés. Avant de laisser partir tous les cultivateurs, ils ont cru bon de faire des enquêtes

"Je crois que vous avez atteint votre but."
(SHAKESPEARE)

STOCK ALE MOLSON



L'avez-vous essayée? Avez-vous goûté la nouvelle Stock Ale Molson? En avez-vous apprécié la saveur merveilleuse, la richesse et la maturité exquis, le fort titrage?

Commandez-en pour le repas du midi aujourd'hui; faites-en venir un approvisionnement à votre maison par l'épicier.

Elle ne coûte pas plus que n'importe quelle autre bière Molson

La meilleure "Stock Ale" que vous n'avez jamais goûtée

Essayez-la



Tabac coupé naturel canadien, mélange doux. Liste de prix et échantillon 1/20, 10c.

Mélange spécial fait sur commande. Tabac en feuilles 12 variétés.

Adressez:

J.-J. GAREAU,
St-Roch L'Achigan, Qué.

CHASSEURS! ET TRAPPEURS

La Maison Desjardins est intéressée dans toutes sortes de fourrures brutes de saison.

SURTOUT
RATS MUSQUES
DU
PRINTEMPS

NOUS PAYONS LE PLUS HAUT PRIX

Faites-nous un envoi comme essai.

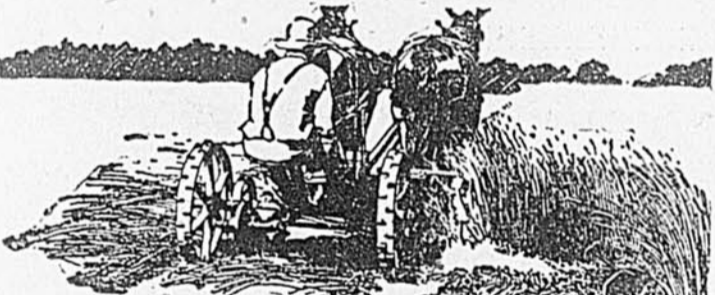
Chas. Desjardins & Cie
Limitée
La plus importante maison de fourrures au pays
1170 rue St-Denis, Montréal

Faucheuse McCormick et Deering

A cheval, 2 1/2 pieds, faux levant verticalement, faucheuse régulière à 2 chevaux, faux levant verticalement, 4 1/2 à 5 pieds de coupe, Faucheuses de grande capacité, 5, 6 et 7 pieds. Élévation régulière de la faux seulement. Accessoires à moissonner et à ramasser.

Râteau McCormick-Deering
Décharge automatique

5 grandeurs: 6 1/2 à 12 pieds.



MEILLEURE FENAIISON

Les noms "McCORMICK" et "DEERING" ont été ceux attachés aux bonnes machines à fenaison depuis des générations. Dans tout l'univers, vous trouverez les fils de cultivateurs employant des faucheuses, des râtaux, etc., lesquels leur avaient été passés par leurs pères qui s'en étaient servis. Ces machines étaient encore très bonnes en dépit de leurs 20, 30 ou même 40 années de durs services.

Vous possédez probablement un de ces patriarches dans votre hangar à machines; si oui, vous connaissez aussi bien que nous la valeur et la qualité des McCormick et Deering. Cependant, ces vieilles machines, malgré leur supériorité dans le temps, sont devenues les reliques du passé. Le standard de qualité du jour est aussi élevé que celui du passé,—leur construction révèle les effets de nombreuses années d'étude et d'améliorations. Elles sont insurpassables.

Si vous faites du foin, vous avez besoin de nos instruments à fenaison. Votre agent local McCormick-Deering est à votre service; il possède un assortiment complet de machines McCormick-Deering.

International Harvester Company
of Canada, Ltd.,
HAMILTON CANADA

Succursales de l'Est: Hamilton, London, Ottawa, Ont., Montréal, Qué., St-Jean, N.-B.



Machine à Fenaison McCormick Deering

dont les résultats ont surpris tout le monde.

Voilà pourquoi nous demandons avec confiance au gouvernement de Québec de prendre à sa charge toutes les routes et remettre l'argent que les municipalités ont payé les intérêts de 40 ans aient leurs quittances.

J'ai pris note, dit-il, de la déclaration de l'honorable J.-E. Perreault à M. Dufresne, député de Joliette, que le gouvernement a poursuivi 28 municipalités au sujet des travaux de voirie, depuis mars 1925, pour le montant de \$69,799 et que, en plus, elles ont payé en frais la somme de \$1,773.52 et que le gouvernement a payé, lui, en sus \$1,784 de frais.

Cela est de l'argent du cultivateur.

Je constate aussi, dit-il, qu'il y a beaucoup trop d'employés. Il faudrait mieux que chaque municipalité ait leurs propres employés. Cela coûterait beaucoup moins cher.

Une proposition dans ce sens, proposée par M. Séverin, secondée par M. L.-N. Cotnoir, fut adoptée. Edmond HOULE, Prés., Wm. WATKINS, Sec.

Semences

Normandin, 14 mars, 1926
M. le Directeur,

Auriez-vous l'obligeance de m'accorder un espace dans les colonnes de votre excellent journal agricole pour traiter de la nécessité de bien préparer les grains de semence. Bon nombre de cultivateurs commencent à s'intéresser à cette question importante, mais tous ne connaissent pas les meilleures méthodes de préparation. Ainsi, par exemple, l'on désire savoir si dans la préparation de l'avoine il est préférable de ne semer que le plus gros des deux grains unis ensemble ou s'il est aussi bien de semer le petit comme le gros, moyennant qu'il soit lourd et bien nourri.

Nous serions bien reconnaissants de nous donner une réponse à cette question.

Quelques cultivateurs intéressés.
Alphonse POIRIER

Cher Monsieur,
La question que vous me posez, à savoir s'il est préférable de ne semer que le plus gros des deux grains unis ensemble, ou s'il est aussi bien de semer le petit comme le gros, moyennant qu'il soit lourd et bien nourri a déjà fait le sujet de nombreuses expériences. Brevement la réponse à donner est

comme suit: il est toujours préférable de semer un grain simple, gros et bien nourri, parce que tels grains, s'ils sont uniformes dans toute la semence, produiront une récolte plus uniforme qui mûrira en même temps.

Si le gros et le petit grain sont semés ensemble, il arrivera que la récolte manquera d'uniformité, en ce qui a trait à la maturation et à la qualité du grain. Les plantes venant des petits grains étant généralement plus faibles, la compétition entre les plantes fortes et les faibles sera nuisible aux deux.

Une partie des plantes mûriront plus à bonne heure et l'autre plus tard; les unes feront un bon grain, les autres un grain léger.

Cela ne veut pas dire cependant que les petits grains sains, bien nourris, semés séparément, en terre riche ne peuvent pas donner une bonne récolte; encore une fois, il serait préférable que ceux-ci soient semés séparément des gros.

Si la récolte est bien mûre et battue en bonne condition, le démarrage devrait se faire automatiquement durant le battage. Il est à noter que dans certains cas, les gros grains se sont pas remplis et ils sont toutefois mariés à des petits grains bien nourris. Dans ce cas, évidemment, le petit grain est préférable. Pour s'assurer l'uniformité de la récolte, il est donc bon de cribler jusqu'à ce que l'on ait recueilli des grains uniformes et nourris. Par un criblage sévère, l'on débarrassera la semence des gros grains légers et l'on séparera en même temps les petits des gros grains et aussi en même temps l'on débarrassera la semence des mauvaises herbes.

Le criblé donc serait le médecin qu'il faudrait employer pour parer aux inconvénients que vous paraissez rencontrer dans votre région où le grain, surtout dans les saisons humides et sur les terres riches en azote n'arrive pas toujours à parfaite maturation.

Votre tout dévoué,
J.-N. PONTON

RAT-NIP

LE TUEUR DE RAT INFALLIBLE En tubes com. modes 35c

Buffalo Specialty Co., Bridgeburg, Ont., Can.

Pour faire plus d'Argent

Le temps est venu d'augmenter la production des vaches laitières. Tous les cultivateurs le prouvent en faisant du CONTRÔLE LAITIÈRE, en choisissant de bons REPRODUCTEURS. Un autre point très important, c'est L'ALIMENTATION.

Il faut bien soigner et soigner économiquement. Avez-vous déjà essayé la DRÈCHE SÈCHE (orge de brasserie)? Cette orge, qui a subi le procédé du brassage, ne contient que 8.7% d'eau alors que le son en contient 11.3. Sa teneur en protéine est de 21%, en matière grasse, de 6.25%, en fibre, de 19.58.

Les Vaches raffolent de la Drèche Sèche

Ca les fait manger, ça les fait boire, ça leur fait donner du lait. La drèche sèche est à \$30.00 la tonne, aujourd'hui, et le son à \$31.25!

LES CULTIVATEURS AMÉRICAINS PAIENT \$5.00 DE DROIT PAR TONNE POUR VENIR LA CHERCHER ICI ET CÉPENDANT ILS ACHETIENT À NOS PRIX LA PLUS GRANDE PARTIE DE NOTRE PRODUCTION.

Les cultivateurs de Québec tirent-ils parti de cette excellente NOURRITURE POUR LES VACHES LAITIÈRES?

Nous sommes prêts, pour aider les cultivateurs à se procurer par lots de charrs cette économique nourriture analysée par le gouvernement, à établir des agences dans toutes les paroisses.

Ceux qui aimeraient à avoir notre agence, pour se rendre service à eux-mêmes et à leurs co-patriotes n'ont qu'à nous écrire immédiatement.

DAWES BREWERY

80 rue Saint-Maurice Montréal

—Vraiment, ce qu'il y a de plus absurde, de plus stupide "vere il-

lud stultissimum", c'est de regarder comme juste tout ce qui est ordonné Cicéron.

AVOINE A VENDRE

1 char d'avoine Bannière, 44 M. C. enregistrée, au prix de \$1.25 par 34 lbs, livrée à St-Hubert, Co. Chambly. Préparée par le crible Ferrell du Syndicat de St-Hubert.

Cultivateurs, pourquoi envoyer votre argent à la Fédération de Ste-Rosalie, en payant 30 cents de plus par 34 lbs pour de l'avoine en rien supérieure à celle offerte par notre Syndicat, ni comme qualité ni comme pureté? Pourquoi envoyer votre argent à la Fédération pour lui permettre de payer des salaires de \$10,000 à un seul homme? Vous, vous faites-vous un salaire de cette importance avec une mise de \$10,000 ou \$15,000?

Nous vendrons ce char d'avoine au complet ou par quantités moindres au même prix.

Pour commande ou autres renseignements, s'adresser à
Thomas Lalumière,
Sec., Syndicat du Crible,
St-Hubert, Co. Chambly.

CRÈME

Suivez l'exemple des cultivateurs prudents et pratiques. — Mettez-vous immédiatement en communication avec nous pour vous assurer votre place parmi nos expéditeurs.

Notre expérience et nos relations commerciales sont une garantie de satisfaction.

OEUFs

Notre clientèle pour les oeufs de haute qualité augmente chaque jour et nous devons nous pourvoir de fortes quantités pour nos besoins immédiats ainsi que pour l'entreposage. Nous sommes donc en mesure de vous payer les plus hauts prix.

Volailles Vivantes

La poule grasse est en forte demande. Profitez-en pour mettre sur le marché celles qui ne pondent pas.

A VENDRE

FROMAGE BANQUET — pains de 5 livres, 6 fromages par boîte, expédié sur demande, par express... 21 cts la lb

Crémeries Mont-Royal

LIMITÉE

590, rue Marie-Anne est, Montréal

LES PRIX DE LA DERNIERE HEURE

Ce que vous vendez

Prix du gros, net, livrés à Montréal

Dernière correction, lundi, à 1 heure p.m.

BEURRE DE BEURRERIE la lb	PIGEONS VIVANTS le couple	VEAUX DE CHAMPS ABATTUS les 100 lbs
Pasteurisé No 1..... 0.32	Jeune..... \$0.30	No 1..... \$ 00
No 1 (d'hiver)..... 0.31	Vieux..... 0.20	No 2..... 00
No 2..... 0.30		
BEURRE DE FERME la lb	LAPINS la lb	MOUTONS VIVANTS les 100 lbs
No 1..... \$0.27	No 1 (4 lbs et plus)..... \$0.11	Choix..... \$
No 2..... 0.26		No 1..... 8.00
No 3..... 0.25	LIEVRES le couple	No 2..... 6.00
	No 1..... \$0.00	No 3..... 00
FROMAGE COLORE la lb	MIEL BLANC la lb	MOUTONS ABATTUS la lb
Spécial..... 0.17	No 1..... \$0.09	Choix..... \$
No 1..... 0.16	No 2..... 0.00	No 1..... 0.10
No 2..... 0.16	No 3..... 0.00	No 2..... 0.00
	MIEL AMBRE la lb	AGNEAUX VIVANTS les 100 lbs
FROMAGE BLANC la lb	No 1..... \$0.07	Printemps (chacun)..... 8.00 à 12.00
Spécial..... \$0.17	No 2..... 0.00	
No 1..... 0.17	No 3..... 0.00	AGNEAUX ABATTUS la lb
No 2..... 0.16		Choix..... \$
	MIEL BRUN la lb	No 1..... 0.10
OEUFs La douz.	No 1..... \$0.07	No 2..... 0.06
Frais Spéciaux..... \$0.32	No 2..... 0.06	No 3..... 0.00
Frais Extras..... 0.30	No 3..... 0.00	PORCS VIVANTS les 100 lbs
Frais Premiers..... 0.30		Pores..... \$14.50 à \$14.75
Frais Seconds..... 0.27	SIROP D'ERABLE le gal.	Scollets (à bacon)..... \$0.00
	No 2..... \$1.65	Truies..... \$11.25 à \$11.50
POULES VIVANTES la lb	No 3..... 0.00	
Choix, 5 lbs et plus..... \$0.28	SUCRE D'ERABLE la lb	PORCS ABATTUS les 100 lbs
Bonne, 4 1/2 lbs et plus..... 0.26	No 1..... 0.15	No 1 (120 à 160 lbs)..... 19.00
Moyenne, 4 lbs et plus..... 0.24	No 2..... 0.14	No 2 (150 à 200 lbs)..... 18.00
Passable, 3 lbs et plus..... 0.22	No 3..... 0.12	No 3 (250 et plus)..... 00
	BOUYILLONS VIVANTS les 100 lbs	PEAUX VERTES la lb
POULES ABATTUES la lb	Choix..... 0.00	Peaux de bœufs (moins de 48 lbs)..... \$0.09 1/2
Choix, 5 lbs et plus..... \$0.00	No 1..... 7.25 à 7.60	Peaux de bœuf plus de 48 lbs..... 0.07 1/2
Bonne, 4 1/2 lbs et plus..... 0.00	No 2..... 6.50 à 7.00	Peaux de taureaux..... 0.06
Moyenne, 4 lbs et plus..... 0.00	No 3..... 5.50 à 6.50	Peaux de veaux de lait..... 0.15
Passable, 3 lbs et plus..... 0.00		Peaux de veaux (chacune)..... 90c à 1.00
	TAURES VIVANTS les 130 lbs	Peaux d'agneaux (la peau)..... 1.00
POULETS VIVANTS la lb	Choix..... 6.75 à 7.50	Peaux de chevaux (la peau)..... 3.25
Choix, 5 lbs et plus..... \$0.00	No 1..... 6.00 à 6.50	
Bonne, 4 1/2 lbs et plus..... 0.00	No 2..... 4.50 à 5.75	LAINE la lb
Moyenne, 4 lbs et plus..... 0.00		Lavée No 1..... à 0.34
Passable, 3 lbs et plus..... 0.00	VACHES VIVANTES les 100 lbs	Lavée No 2..... à 0.32
	Choix..... \$ 5	Non lavée No 1..... à 0.21
POULETS ABATTUS la lb	No 1..... 5.25 à 5.50	Non lavée No 2..... à 0.19
Choix, 5 lbs et plus..... \$0.00	No 2..... 4.00 à 5.00	Non lavée No 3..... à 0.00
Bonne, 10 lbs et plus..... 0.00	No 3..... 2.50 à 3.50	
Moyenne, 8 lbs et plus..... 0.00	TAUREAUX VIVANTS les 160 lbs	FOIN DE MIL au char, la tonne
Passable, 7 lbs et plus..... 0.00	Choix..... \$0.00 à 0.00	Extra No 2 (point d'exp.)..... \$10.00
	No 1..... 4.25 à 5.00	No 2..... 9.00
OIES VIVANTES la lb	No 2..... 4.25 à 5.00	No 3..... 8.00
Bonne, 9 lbs et plus..... \$0.00	VEAUX DE LAIT VIVANTS les 100 lbs	FOIN DE TREFLE la tonne
Moyenne, 8 lbs et plus..... 0.00	Choix..... \$ 7.25 à 9.00	No 1 (trèfle mêlé)..... \$9.00
Passable, 7 lbs et plus..... 0.00	No 1..... \$ 7.25 à 9.00	No 2..... 8.00
	No 2..... 6.25 à 7.00	PAILLE la tonne
OIES ABATTUES la lb	No 3..... 5.00 à 6.00	Bonne..... \$5.00 à 6.00
Bonne, 10 lbs et plus..... \$0.00	VEAUX DE LAIT ABATTUS la lb	PATATES au char, 90 lbs
Moyenne, 8 lbs et plus..... 9.00	Choix..... \$0.11	Blanches..... \$3.75
	No 1..... 0.10	Rouges..... 3.50
CANARDS ABATTUS la lb	No 2..... 0.08	FEVES le mt.
Choix, 5 lbs et plus..... \$0.00	No 3..... 0.00	No 1..... \$2.35
Bon, 4 lbs et plus..... 0.00	VEAUX DE CHAMPS VIVANTS les 100 lbs	No 2..... 2.25
	No 1..... \$ à 0.00	POIS le mt.
CANARDS VIVANTS la lb	No 2..... à 0.00	No 1..... \$2.25
Bon, 5 lbs et plus..... 0.00 à 0.00		No 2..... 2.00
Moyen, 4 lbs et plus..... 0.00 à 0.00		


NOUS VOUS INVITONS A NOUS ENVOYER VOTRE CREME.

VOUS SEREZ PAYES DE HAUTS PRIX.

NOUS SAVONS QUE LORSQU'UN PATRON EST SATISFAIT, IL NOUS RECOMMANDE.

VOUS AUREZ SATISFACTION.

VEUILLEZ NOUS ECRIRE POUR NOS CONDITIONS.



J. Foubert
LIMITÉE

975, SAINT-ANDRE MONTREAL

UN MARCHÉ

pour vous

PRODUCTEURS

Nous sommes les plus gros acheteurs et les plus forts distributeurs

A MONTREAL

DE

Beurre Salé, (3% et 4%) Fromage, Oeufs

MIREURS D'OEUFs EXPERIMENTES A VOTRE SERVICE

TOUS LES EXPEDITEURS SONT ASSURES D'UNE ENTIERE SATISFACTION

Maison établie depuis plus de quarante ans

Z. LIMOGES & Cie Limitée

26 rue William - Tél. Main 3548

Faites-nous une expédition et vous reviendrez toujours quand vous'aurez jugé.

Toutes informations données sur demande. Ecrivez-nous.

ALFRED BISSONNETTE

Marchand de Beurre & Fromage

Téléphone : Bureau, Main 6577; Rés., Amherst 6785

10-12 RUE WILLIAM, MONTREAL, QUE.

Toutes informations données sur demande.

Trudel, Ayer, Limitée

Marchands de beurre et de fromage

A VENDRE

Beurre pasteurisé, pain d'une livre \$0.36 la livre

Beurre pasteurisé, solide 0.35 la livre

ENTREPOTS DE LA COMMISSION DU HAVRE, MONTREAL

Les bons chevaux valent de l'argent.

Améliorez vos chevaux.

Une importation importante d'étalons Percherons de premier choix, inspectés par le gouvernement provincial — tous dans la première classe — vient d'arriver à Montréal. Excellents types de chevaux de ferme et de gros traits.

Les Sociétés et les individus ne devraient pas acheter avant de venir voir ces magnifiques chevaux.

Adressez-vous à

M. R. O'Donnell,
Montreal Stock Yards,
110 rue Bridge,
Montreal, Que.



La Crème

Cette question vous intéresse-t-elle?

si OUI

MONTREAL DAIRY

COMPANY LIMITED

se fera un devoir de vous donner tout renseignement même si vous n'expédiez pas à notre Compagnie

Est 3000, 290 Ave Papineau

Un mal de rein compliqué

Mme Gust. Lind, d'Edmonton, Alberta, écrit: "Mes reins étaient en Si l'oeuvre utile qu'accomplirait ce que je serais devenue si je n'avais pas fait connaissance du Norvoro du Dr Pierre. Je vais bien maintenant et recommanderai toujours ce remède." Ce vieux et célèbre remède composé d'herbes délicieuses a un record inégalable pour le traitement du désordre des fonctions vitales. Des milliers ont attesté son efficacité. Si vous ne savez pas si vous avez un mal de rein, écrivez au Dr Peter Fahrney & Sons Co, 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Ce remède ne peut pas être obtenu dans les pharmacies mais il est envoyé directement. Livré exempt de douane au Canada.

REVUE DES MARCHÉS

CE QUE VOUS VENDEZ

BEURRE

Les arrivages de beurre à Montréal, pour la semaine se terminant le 1er mai, se sont chiffrés à 6,278 boîtes, comparés à 8,718 la semaine précédente et à 4,325 l'année dernière durant la même semaine. On n'a pas noté beaucoup de changement sur ce marché, qui est plutôt faible. Les arrivages, en effet, augmentent et les provisions sur les marchés sont plus considérables qu'il y a un mois. La demande de la part des acheteurs locaux a été plutôt limitée. Les marchés de la semaine se sont clos avec une baisse de 1 à 1-2 cent sur ceux de la semaine précédente.

FROMAGE

Les arrivages de fromage durant la même semaine se sont chiffrés à 5,791 boîtes, comparés à 4,341 la semaine précédente et à 23,029 l'année dernière durant la même semaine. Il ne s'est pas fait pour ainsi dire d'exportations encore. Ce marché restera à peu près stationnaire tant que le commerce extérieur ne sera pas plus actif.

VENTES PUBLIQUES

340 boîtes de fromage coloré ont été vendues sur le marché de Napanee, samedi dernier, au prix de 18-18 cents la livre, f.o.b. Napanee.

Sur le marché de Saint-Hyacinthe, le même jour, 90 boîtes de beurre pasteurisé ont été vendues 32-1-2 cents, 10 boîtes de beurre No 1, 32 cents, 22 boîtes de deux fromages chacune ont été vendues 15-1-2 et la livre.

A Belleville, le même jour, 180 boîtes de fromage blanc et 230 de coloré ont été vendues 17-5-16 et la livre, f.o.b. Belleville.

ANIMAUX VIVANTS

894 bouillons, taures, etc., ont été vendus la semaine dernière, sur les deux marchés à bestiaux de Montréal. Le marché des vaches et des taures était bon. Les meilleurs bouillons se sont vendus \$7.62 les 100 livres, d'autres \$7.25 et \$7.50, les moyens \$6.75 à \$7, les communs \$6 à \$6.50.

La demande était bonne pour les vaches et elles étaient, en général, de meilleure qualité. Les meilleures se sont vendues \$5.25 à \$6. Les bonnes taures se sont vendues au prix des bons bouillons, les moyennes \$6.50, les meilleurs taureaux \$5.75, les communs au prix de la semaine dernière.

Le marché des veaux était un peu moins bon. Les arrivages se sont chiffrés à 3,656. Les veaux de lait de qualité moyenne se sont vendus de \$6.50 à \$7.25. Quelques-uns seulement, les meilleurs, ont fait de \$8 à \$8.25. Plus tard dans la semaine le marché n'offrait que \$6.50 pour les bons veaux. Les veaux engraisés à la chaudière ont été difficiles à vendre.

Les arrivages de moutons et d'agneaux se sont chiffrés à 159 têtes. Des agneaux Dorset se sont vendus \$12 chacun, les bons moutons \$8. Les pores se sont mieux vendus que la semaine précédente. Les arrivages ont été considérables, 2,346 têtes. Ils se sont vendus de \$12 à \$15.25, les truies de \$12 à \$12.25.

Petite moulée d'avoine

L'on nous rapporte qu'il se vend, de ce temps-ci, dans notre province, un produit alimentaire que l'on appelle de différents noms et qui est généralement connu, parait-il, comme petite moulée d'avoine. Ce produit fait la compétition aux criblures de blé et se vend environ 50 p. c. du prix de ces criblures. Les agents, parait-il, se font un argument suprême, pour engager les marchands et les cultivateurs à acheter ce produit, du fait qu'ils peuvent le vendre à \$17.00 la tonne, alors que les criblures valent une trentaine de piastres.

Nous n'avons pas d'échantillon de ce produit, mais nous sommes suffisamment bien informés pour mettre les cultivateurs en garde et pour leur suggérer de recourir soit aux services de leur agronome, ou d'envoyer leur échantillon à M. Jules Simard, au laboratoire de la division des semences, à Québec, pour découvrir la valeur de cette moulée. Il n'est pas impossible qu'à \$15 ou \$16 la tonne, cette moulée soit encore trois ou quatre fois plus cher que les criblures.

Pour permettre à nos lecteurs de se rendre compte de cela, nous citons un extrait de *Feeds and Feeding*. L'un des livres les plus haut cotés en alimentation. Voici ce que dit l'auteur de ce livre:

"Dans les entrepôts à grain, de même qu'aux fabriques de gruau, l'on sépare les grains d'avoine légers des bons et se sert de ces derniers pour faire des produits alimentaires pour les bestiaux. La valeur de ces grains dépend de la proportion entre l'amande et l'écale.

Les grains d'avoine légers possédant une valeur alimentaire minimale sont souvent mêlés avec du blé d'Inde et le produit, une fois moulu, est vendu comme mélange de blé d'Inde et d'avoine moulu. Les fabriques du gruau produisent d'immenses quantités d'écales et dans ce cas, l'amande est tellement bien séparée de l'écale que le matériel qui reste, qui ressemble à de la balle, n'a qu'une valeur alimentaire très minime."

L'on arrive aujourd'hui à mouder ces écales si finement, qu'en prenant une certaine quantité de cette moulée dans la main, l'on a l'impression que l'on touche à la farine. Il ne reste pas moins vrai cependant que lorsque ces écales sont pures, leur valeur nutritive n'est pas supérieure à celle de la paille ordinaire. Comme le fait remarquer l'auteur de la note plus haut citée, il arrive que dans certains procédés il reste un peu de l'amande attachée à l'écale; mais il est très difficile pour un homme ordinaire de découvrir cette proportion à moins de faire soumettre un échantillon à l'analyse.

Les cultivateurs qui ont en main de cette moulée seraient donc bien avisés d'en envoyer des échantillons à M. Jules Simard, à Québec, car le plus tôt ils s'apercevront qu'ils achètent de la paille à \$16 ou \$17 la tonne pour soigner leurs vaches, ce que nous ne pouvons affirmer, mais qui est peut-être le cas, le mieux ce sera pour leur bourse.

Nous payons comptant tous les jours de l'année

OEUFs FRAIS, VOLAILLES VIVANTES et VOLAILLES ABATTUES, PORCS et VEAUX ABATTUS, BEURRE DE CREMERIE ET DE FERME, FROMAGE, Etc.

Satisfaction garantie — Demandez nos prix

Gunn, Langlois & Compagnie

LIMITÉE

Main 8600 - Montréal, Qué.

Hodgson Rowson & Cie

LIMITÉE

63-69 rue William - Montréal

La plus vieille et la plus puissante maison d'exportation de

Beurre & Fromage

Ces dernières années, nos exportations ont dépassé 87,000,000.00 (sept millions de piastres) par année.

Nous avons payé plus cher que la Coopérative Fédérée de Québec

Il sera avantageux pour vous de vendre vos produits laitiers à notre représentant, M. WILLIAM PARENT, de St-Guillaume d'Upton, Qué. M. PARENT a, à son crédit, une longue expérience comme vendeur et inspecteur. Expédiez à WILLIAM PARENT, aux soins de HODGSON ROWSON & CIE, L.TEE, 63-69 rue William, Montréal.

Autres représentants: J.J. BELANGER, St-Alexandre (Kamouraska), P. Q. ERNEST GIRARD, Jonquières (Chicoutimi), P. Q.

Toute expédition recevra notre immédiate attention. Nos vastes entrepôts sont à votre disposition.

Hodgson Rowson & Cie

Limitée

63-69 rue William - Montréal

Café VICTORIA

vous l'aimerez aussi

LAPORTE MARTIN LIMITÉE

Un des produits de Qualité VICTORIA

Le placement Canadien le plus profitable pour le constructeur-

BOIS DURS POUR PLANCHERS

SEAMAN-KENT

SEAMAN-KENT COMPANY LIMITED

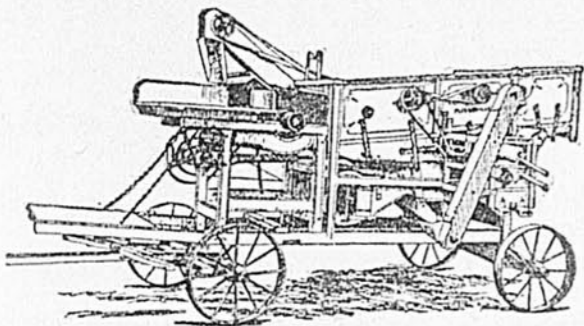
Vendeurs Partout

Maisons de Gros à: Montréal, Québec, Winnipeg, Regina, Edmonton, Vancouver, Fabriques à: Meaford, West Lorne, Renfrew

VOULEZ-VOUS
LE
Plein prix du marché
POUR VOTRE
BEURRE et FROMAGE
ET LA
GARANTIE
D'ÊTRE
Payé Promptement?
IL N'Y A PAS A EN DOUTER!
ALORS EXPÉDIEZ VOS PRODUITS LAITIERS
à
La Compagnie A.-A. AYER, Limitée,
soit directement, soit par l'entremise de son représentant dans
votre localité.
Cette maison possède les plus grands entrepôts privés à
Montréal.

LA CIE A.-A. AYER, LIMITÉE
ETABLIE EN 1867
Bureau: 610 rue St-Paul Ouest Entrepôts: Rues St-Paul,
MONTREAL St-Henri et William
EXPORTATEURS DE BEURRE ET FROMAGE
MARCHANDS D'ACCESSOIRES POUR FABRIQUES

TREBLE A 50% DU PRIX DU MARCHAND
La graine de trèfle récoltée localement possède des qualités
germinatives que vous ne trouvez pas chez la graine de provenance
étrangère qui contient, cependant, des mauvaises graines souvent
étrangères à notre région.
Vous pouvez récolter votre graine de trèfle à raison de quel-
ques centimes la livre en autant que vous possédez, en propre ou
en groupe, la machine voulue pour le battre, sans aucune perte.
BATTEUSE COMBINÉE QUEBEC



Peut être opérée par un moteur de 4 à 6 C.V.
Le même modèle est aussi vendu avec souffleur pour la paille.
Avons aussi Décortiqueuse Spéciale.
Graciefield, Co. Wright, 12 septembre 1923.
Plessisville, P. Qué.

Messieurs,
J'ai fait l'essai de ma Batteuse Combinée pour grain et trèfle,
je puis vous dire en quelques mots qu'elle me donne entière satis-
faction sur le battage du grain et du trèfle car aujourd'hui même
j'ai battu 17 livres de trèfle rouge en dix minutes, très bien battu,
bien nettoyé, et il n'en a pas jeté une graine dehors, cela dans du
trèfle bien humide.
Votre dévoué,
Calixte Rondeau.
Témoin, James Duffey.
Demandez Catalogue C.
LA FONDERIE DE PLESSISVILLE
Plessisville, P. Q.

UN PRÊTRE, L'ABBÉ HAMON (Curé de Valmorel, France),
possède le moyen radical de guérir: **DIABÈTE,**
ALBUMINE, CŒUR, REINS, FOIE, ESTO-
MAC, RHUMATISME, BRONCHES et toutes
les maladies chroniques réputées incurables.
AUCUN RÉGIME ----- RIEN QUE DES PLANTES
Brochure explicative et très intéressante française ou anglaise,
gratia et franco sur demande. Adresser
LABORATOIRES BOTANIKES ET MARINS
430, rue St-Pierre ----- Montréal.

Six Remèdes qui Méritent Votre
Confiance, parce qu'ils sont le
Fruit de 25 Ans d'Expérience

LES PILULES TONIQUES DU DR COMTOIS sont indi-
quées dans les maladies suivantes: Maux d'estomac, indiges-
tions, maladies du foie, palpitations du cœur, constipation,
faiblesse, nervosité, épuisement général, sensation de fatigue
et surtout amaigrissement. Prix, \$5.00 la boîte pour un mois
de traitement.

LES PILULES RENALES DU DR COMTOIS. Pour: mal
de dos, mal de reins et de la vessie, miction douloureuse et
fréquente, incontinence d'urine; cystite, urine blanche et
avec dépôt, gonflement des paupières au lever, enflure et
engorgement des pieds et des mains, essoufflement au
moindre travail. Prix, 50 cents la boîte, traitement de 15
jours.

LES TABLETTES MIGRAINE DU DR COMTOIS. Pour:
indigestions, la fièvre, la migraine, la grippe, mal de tête, mal
de dents et douleurs névralgiques. Prix, 25c la boîte de 12
tablettes.

LES PILULES PURGATIVES DU DR COMTOIS. Pour
constipation habituelle, mauvaise digestion, besoin de som-
meil après les repas, langue chargée, gaz de l'estomac et
manque d'appétit. Prix, 25 cents la boîte de 50 pilules.

LES PILULES MATERNELLES DU DR COMTOIS. Pour
allaitement des mères et pour les troubles des femmes et des
jeunes filles. Prix, \$1.00 la bouteille de 100 pilules.

L'ELIXIR ANTI-RHUMATIQUE DU DR COMTOIS. Tou-
jours le meilleur remède pour les cas de rhumatisme rebelle
à tout autre traitement. Prix \$2.50 la bouteille pour un tra-
itement. Un échantillon suffisant pour prouver son efficacité
vous sera envoyé sur réception de 15 cents.

Tous ces remèdes vous seront envoyés franco par la
maille sur réception du prix.

DR. JOS. COMTOIS
ST-BARTHELEMI ----- Co. BERTHIER, P.Q.
En vente aussi à Montréal, à la Pharmacie Laurent,
1634, rue Saint-Jacques.
(Mentionnez le Bulletin des Agriculteurs)

SAUVEZ LES POULETS
Faites-en, au moyen de la nourriture Pratts pour les poulets,
des poulets vigoureux et bonnes ponduses. Elle coûte une baga-
telle plus cher, mais, en fin de compte, vu les résultats qu'elle
donne, elle revient à meilleur marché. Les poulets que vous
sauvez et élevez en plus fort plus que payer la nourriture Pratts.
Il y en a un près de chez vous.

Pratts
Nourriture pour les poulets
Demandez le livre Pratts sur les poulets --- GRATIS.
PRATT FOOD CO., OF CANADA, LTD. 328 Carlaw Ave., Toronto

LES PRIX DE LA DERNIERE HEURE
Ce que vous achetez
Prix du gros, pris à Montréal
Dernière correction, lundi, à 1 heure p.m.

FARINE A PAIN le char, le baril, en sacs Première patente..... \$9.00 Deuxième patente..... 8.50 Forte à boulanger..... 8.30	MELASSE No 1 (Baril de 25 gallons)..... \$0.59 No 1 (Baril de 90 gallons)..... 0.54 No 2..... 0.53	POISSONS FUMES Haddock fumé frais, boîtes 30 lbs... la lb Haddock fumé, petit..... 0.10 Haddock, nouveaux, filets Niobé..... 0.18 Kippers, 15 livres par boîte, boîtes..... 2.25 Hareng fumé déossé, 1/2, boîte..... 1.75	POISSONS SALES le baril de 200 lbs Harengs..... \$12.00 Saumon..... 24.00 Truite..... 15.00 Turbot..... 14.00 Morue verte, moyenne No. 1..... 13.00
FARINE A ENGRAIS le char, le baril, en sacs 1ère..... \$5.10 2ème..... 4.10	SEL le sac Sel fin (sacs de 200 lbs)..... \$1.66 Gros sel (sacs de 140 lbs)..... 1.40 Sel en pierre (sacs de 100 lbs)..... 1.25	POISSONS FRAIS la lb Haddock..... \$0.08 Morue en tranches..... 0.10 Doré..... 0.25 Brochet..... 0.15 Flétan, moyen..... 0.25 Maquereau..... 0.10 Harengs..... 0.08 Truite des Lacs..... 0.20 Poisson Blanc..... 0.18 Saumon de la Colombie..... 0.35	HUITRES Huitres en écailles Bouctouche, brl. \$18.00
SOUS-PRODUITS DU BLE le char, la tonne Son..... \$31.25 Gru rouge..... 33.25 Gru blanc (Laurentia)..... 36.25 Criblures de blé moulues..... 30.50 Middlings..... 40.25	LARD SALE le baril de 200 lbs Gras de dos..... \$39.00 Gras d'épaule..... 36.00	TABAC par balle de 50 lbs, la lb Grand Rouge..... \$0.32 Grand Havane..... 0.30 par balle de 50 lbs, la lb Petit-canadien..... 0.30 Rouge Quésnel..... 0.45	MOULEES la tonne, au char "Success"..... \$38.25 "Union"..... 36.25
GRAIN MOULU le sac de 98 lbs Blé d'Inde moulu..... \$2.05 Blé d'Inde cassé..... 2.05	SAINDOUX la lb Tinette de 60 lbs..... \$0.18 Scaux de 20 lbs..... 0.18 1/2	PETROLE le gal. Imperial Royale..... \$0.20 Imperial Royale (barils de 42 galls)..... 0.20 Imperial Royale (barils d'acier 47 galls)..... 0.20	GRAIN MOULU le sac de 98 lbs Blé d'Inde moulu..... \$2.05 Blé d'Inde cassé..... 2.05
TOURTEAUX DE LIN la tonne, au char Première qualité..... \$48.25	POISSONS GELES la lb Haddock..... \$0.07 Morue marchande..... 0.06 Flétan, petit..... 0.18 Flétan, gros..... 0.19 Flétan, moyen..... 0.20 Doré..... 0.20 Poisson blanc..... 0.16 Brochet ouvert..... 0.14 Brochet rond..... 0.10 Maquereau..... 0.08 Truite des lacs..... 0.18 Harengs de mer..... 0.07 Saumon de Gaspé..... 0.20 Saumon B. C. ouverts Spring..... 0.23 Saumon B. C. ouvert Gohoe..... 0.20	GAZOLINE le gal. Imperial premier (barils de 47 galls)..... \$0.24 1/2 Queens..... 0.27 1/2	BLE D'INDE le char, le mt. No 2 jaune (fonds amé)..... \$0.92 No 3 jaune..... 0.90 1/2
DRECHE DE BRASSERIE la tonne Sèche..... \$30.00	ORGE le char, le mt. No 3 C. W..... 0.75 No 4 C. W..... 0.72	HUILLE le gal. Albro à machine (le baril de 40 galls)..... \$0.52 Albro à automobile (le baril de 40 galls)..... 1.10	ORGE le char, le mt. No 3 C. W..... 0.75 No 4 C. W..... 0.72
BLE D'INDE le char, le mt. No 2 jaune (fonds amé)..... \$0.92 No 3 jaune..... 0.90 1/2	SUCRE les 100 lbs Granulé (sac de jute)..... \$6.15 Granulé (sac de coton)..... 6.25	INSECTICIDES Par 25 lbs, la lb Arséniate de plomb en poudre..... \$0.25 Asseniate de chaux en poudre..... 0.15 Vert de Paris..... 0.20	SUCRE les 100 lbs Granulé (sac de jute)..... \$6.15 Granulé (sac de coton)..... 6.25
TOURTEAUX DE LIN la tonne, au char Première qualité..... \$48.25	POISSONS FRAIS la lb Haddock..... \$0.08 Morue en tranches..... 0.10 Doré..... 0.25 Brochet..... 0.15 Flétan, moyen..... 0.25 Maquereau..... 0.10 Harengs..... 0.08 Truite des Lacs..... 0.20 Poisson Blanc..... 0.18 Saumon de la Colombie..... 0.35	FONGICIDES Par 25 lbs, la lb Bouillie bordelaise en poudre..... \$0.19 1/2 Bouillie soufrée en poudre..... 0.12	TOURTEAUX DE LIN la tonne, au char Première qualité..... \$48.25

PETITES ANNONCES
(50 sous par insertion de 25 mots ou moins; 2 sous par mot additionnel)

ANIMAUX DOMESTIQUES
A vendre
A VENDRE. — Deux étalons Percherons
enregistrés, un noir et un gris; un de six
ans et l'autre de huit ans. Sains, bons re-
producteurs. — ont remporté les cham-
pionnats aux plus grandes expositions de
la province. S'adresser à Gérard T. Marti-
net, 3008 rue Christophe-Columb, Montréal.
(J.N.O.)

POULETS. — Rocks, Leghorns, Wyandots,
Orpingtons, Rouges, Gammas, Courcours
Indiens, œufs d'incubateurs, primés, Québec,
Toronto, Montréal. Satisfaction garantie.
Prix raisonnables. Catalogue. Montréal
Poultry Farms, 162 rue Mansfield, Mon-
tréal. 12-19

PETITS POULETS D'UN JOUR! Nous les
avons dans dix races différentes. Deman-
dez notre catalogue illustré compli, en-
voyé gratuitement sur demande. Les cham-
pions et Routhier, 1213 rue Bleury, Montréal.
(J.N.O.)

A VENDRE. — Magnifique étalon noir
pesant 1250 livres, âgé de 4 ans, ayant gar-
né trois premiers prix aux expositions
et à le permis de monte. Pour plus de
renseignements, s'adresser à Alfred Lemi-
re, St-Léonard, Co. Nicolet.

A VENDRE. — Porcelets Yorkshire en-
registrés le 20 février, issus de vieux
parents. Males: \$12.00, femelles \$10.00. Li-
vable le 1er mai. S'adresser à Arthur
Malou, St-Isidore, Co. Laprairie, Qué.

A VENDRE. — Bétail Holstein et cana-
dien enregistré et accrédité, de bonne li-
gée. Moutons Leicester et cochons Chester.
Prix modérés. S'adresser à C.-E. Noizeux,
St-Jean-Baptiste, Co. Rouville. (18-19-20)

VACHES DEMANDÉES. — Je désirerais
acheter de 20 à 25 vaches de troupeaux
nécessités du fédéral pour le mois de juin,
fraîches vèlées ou sur le point de vêler,
en bloc d'une même région pour faciliter
le transport. S'adresser en faisant con-
naître conditions à Antoine Dubois, Ste-Thé-
rèse, Co. Terrebonne. (18-19-20)

A VENDRE. — Poussins "Chantecleer"
de poules de 225 à 160, 50 cts pièce, autres
30 cts; la couvée, pour les premières, \$3.50
et \$2.00, aussi poules P. B. et autres.
Prix, 10 cts pièce. Couvées de 150, 175,
200, 275 et 300, la couvée \$2.00. Joseph
Labbé, Ste-Justine, Co. Abitibi-Nicolet, Le
11-12-13-14-15-16-17-18

A VENDRE. — 6 portées de Grand York-
shire nées de février à mai, \$11 chacune de
5 à 8 semaines. Aussi 2 mâles, Yorkshire
de 1 an, prêts pour le service, avec cer-
tificate de tuberculose. Prix très bas. Le-
tout en bonne condition. S'adresser à John
Tourigny, Beaucourt, Nicolet. (13-14-15-16-17-18)

A vendre. — Deux taureaux Ayrshire
d'un an et demi, venus du printemps.
Sains, excellents producteurs. S'adresser à
Joseph Furois, La Durantaye, Co. Bellechasse, Qué. (17-18)

YORKSHIRES, YORKSHIRES. — A ven-
dre dix cochons Yorkshires provenant du
troupeau de Breton Newpew, d'Ontario,
qui a remporté la palme à Indianapolis il
y a quelques années et ses porcelets ont
remporté les premiers prix et le cham-
pionnat à Ormstown, il y a deux ans et
il est parent de champion à Valley
field et à Ottawa. S'adresser à Romuald
Panauf, St-Antoine, Co. Verchères, Qué.

A VENDRE. — FERMÉ BEAU RIVAGE.
Troupeau en santé, mâles et femelles.
Livré d'Or, œufs primés pour le service.
Veaux des deux sexes. Œufs Minoreux
noires, excellentes ponduses qui ont
vendu pas avant 4 ans. Cogs d'un an, \$3.00
chacun. S'adresser à Ariste Préfont, St-
Thomas Pierreville, Co. Yamaska, Qué.

A VENDRE. — Une portée de porcelets
Tamworth, nés le 24 mars, 8 mâles, beaux
sujets provenant de parents enregistrés.
S'adresser à Alfred Lichère, Ste-Cécile
Milton, Co. Shefford.

SIROP D'ÉRABLE
Désirez-vous du sirop d'érable pur et
frais? Adressez-vous à Hercule Hémond,
Saint-Rémi, comté Naperville, Qué.

A VENDRE. — Tracteur Fordson 1-22
neuf, ayant servi pour presser 10,000 litres
de foin, en parfait ordre, avec garan-
tie de la Compagnie, ayant été acheté le
15 octobre dernier. Cause de vente: départ.
S'adresser à J. Chandonnet, St-Jacques de
Parisville, Co. Lotbinière, Qué.

COURROIES
De seconde main. Courroies en bonne
condition aux prix minimes suivants: 3
pouces, 4 pils, 15 cents du pied; 4 pils,
4 pils, 20 cents du pied; 5 pils, 4 pils, 30
cents du pied; 6 pils, 4 pils, 30 cents
du pied; 8 pils, 4 pils, 40 cents du pied;
12 pils, 4 pils, 65 cents du pied. Aussi
un stock considérable d'outils de forge de
seconde main: enclumes, foreuses (drills),
clous, soufflets et autres machines de toutes
sortes à des prix très réduits. L. S. Tarshis
& Sons Ltd., 184 rue McGill, Montréal.

REMEDÉ SAUVAGE. — Remède sauveur
qui guérit infailiblement les cas de rhu-
matismes les plus difficiles. S'adresser à
J.-A. Dausereau, 1078 St-Denis, Montréal.
Tel. Est 1652, ou La Patrie, Co. Compton,
Qué. (15-16-17-18-19)

TERRES A VENDRE
TERRE A VENDRE. — Terre de 180 ar-
pents, 140 en culture, reste en bois, bien
située, maison en pierre, avec petit verger,
20 milles de Montréal, terre à jardinage,
à folie. Prix \$8,500, \$3,500 comptant, bal-
ance à 5%. S'adresser au Bulletin des
Agriculteurs.

ON DEMANDE A LOUER UNE TERRE
Un cultivateur d'expérience demande à
louer une terre avec rouling, préférable-
ment près d'une ville. S'adresser en fai-
sant connaître les conditions au Bulletin
des Agriculteurs, 3 Notre-Dame Est,
Montréal.

MACAMIC, ABITIBI. — Grande île, 250
cords, bonne terre, vendra cause inéta-
lité, bonne place pour pêche et chasse. Ter-
rain à vendre dans village Macamic, près
de Péribé. Pour informations, s'adresser à
Madame Lescaudres, 3003, rue Notre-Dame
Est, Montréal.

ATTENTION. — 45 belles terres à ven-
dre dans une des plus belles parties des
cantons de l'Est, dans le comté de Mis-
sissquoi, Qué. Demandez les circulaires et
elles vous seront envoyées par retour de
la maille. Pour autres informations, adre-
sez-vous à M. Larose, Freilighsburg, Qué.

ARBRES ET ARBUSTES
fruitiers
POMMIERS A VENDRE. — Nous offrons
en vente, pour livraison du printemps, des
pommiers de première qualité, âgés de 2
à 3 ans et de 5 à 7 pieds de hauteur. Ces
arbres ont été élevés dans la province. Ils
sont donc parfaitement acclimatés.
Les meilleures variétés pour le marché.
Agents demandés: P. Lanthier, délégué-
riste, St-Michel de Rougemont, P. Q. J.n.o.

DIVERS
TABAC CANADIEN en feuilles et cigares
aux plus bas prix possibles. Demandez ma
liste de prix. Echantillon envoyé sur ré-
ception de 10 cts. J.-A. Pilon, St-Roch de
l'Abigau. (17-18-19)

FABRIQUE DE BEURRE A VENDRE. —
Fabrique en parfait ordre dans un excel-
lent centre de production, dans le comté de
Soulanges. Résidence moderne — écurie,
barnier, etc., en très bon ordre. Machinerie
pour la mouture du grain, engin spécial
pour la mouture. Terre à bois de 10
arpents à proximité de la fabrique. Ven-
dra à sacrifice à prompt acheteur. S'adres-
ser à Boite B. L., Bulletin des Agriculteurs,
3 Notre-Dame Est, Montréal. (18-19-20)

MARQUES DE COMMERCE
Demandez le Manuel traitant des Brevets
d'invention, Marques, etc.
MARION & MARION
364, rue Université, Montréal.

LES COMBINES BARRAL
conservent les œufs frais jus-
qu'à l'hiver prochain. Procédé ra-
pide, économique et sans danger.
1 combiné pour 100 œufs, \$0.45;
5 combinés pour 500 œufs, \$2.00.
Ecrivez à Dept. R. A.,
ROLLAND & ROLLAND LITE,
62 rue St-Jacques, Montréal

Le bien est lent; il monte; le
mal est rapide; il descend.
Mme Swetchine.

Quand l'Occasion se Présente
QUEL est le montant de vos "économies" en ce moment?
Suffisant pour payer le doc-
teur en cas de maladie dans
votre famille? Suffisant pour
faire le premier paiement sur
une maison si vous trouviez une bonne occasion?
Suffisant pour profiter d'une bonne affaire?
Ce sont des choses bien ordinaires, qui pourtant
prennent la plupart des gens à l'improviste. Mais
celui qui a un bon compte à la banque n'est jamais
pris au dépourvu.
Ne perdez jamais de vue l'importance d'économiser
avec persévérance et régularité.

La Banque Royale du Canada

P. POULIN & Cie, Limitée
39, Marché Bonsecours, Montréal.
NOUS ACHETONS
LES VOLAILLES, LES OEUFS, LE BEURRE.
Nos expéditeurs reçoivent la pleine valeur de leurs produits.
PAS DE COMMISSION DEDUITE

ECONOMISONS LE TEMPS
C'est de l'Argent
Pourquoi retarder vos travaux à cause d'une
machine lente et d'un rendement médiocre?
Le Centrifuge "Titan"
Peut écrémer jusqu'à 10,000 livres de votre
lait à l'heure et cela à moins de 0.01 de 1%.
Ce Centrifuge se balance automatiquement
et ne requiert pas l'équipement double des
plats, car indifféremment il écrème le lait
ou le petit lait avec les mêmes plats.
En un mot, c'est une machine moderne, dont
la construction a été soignée, et il en résulte
qu'elle est économique, efficace et qu'elle
maintiendra un service uniforme durant
toute sa durée.
Venez la voir, ou demandez nos catalogues
afin de vous convaincre des résultats qu'elle
procure.

CULTIVATEURS
N'oubliez pas que nous avons ce qu'il faut
pour le contrôle laitier, soit:
BOITES A BOUTEILLES 4 oz., à \$2.00, \$2.10, \$2.20,
pour les 12, 18 et 24 bouteilles.
BOITEILLES 4 oz., à .70 la douzaine.
ECOPE, 0.15.
PASTILLES, à \$1.05 la boîte de 500.
ACIDE SULFURIQUE, \$1.50, cruche de 1-2 gal.
BALANCE de 30 et 40 lbs, à 0.85 et \$2.00.

L'Épargne du cultivateur
Le cultivateur doit placer ses
épargnes dans sa ferme d'abord.
S'il lui en reste, il les placera
en OBLIGATIONS, première hy-
pothèque, des industries qui font
vivre l'agriculture, en commen-
çant par celles de sa province, ou
en titres d'emprunts émis par le
gouvernement, les municipalités,
les fabriques, les écoles de cette
même province.
Pour toutes indications et sugges-
tions utiles, s'adresser à la
maison qui le plus fait pour
l'émancipation économique du
Canada français.
Versailles - Vidraire - Boulais,
(limitée), Montréal, rue St-Jac-
ques, Immeuble Versailles.

B. TRUDEL & CIE,
36-38 Place d'Youville, Montréal.
Tel: Main 0118 Boite Postale 484

Toiture Galvanisée "ECONOMIE"
Couvre Plus — Coute Moins
Épargnez de l'argent en employant cette nouvelle toiture, fabri-
quée de tôle galvanisée supérieure. Attrayante, durable et facile
à poser comme couverture et lambris pour bâtiments de ferme,
résidences, garages, édifices industriels, etc. Nous sommes les
fabricants et vendeurs exclusifs.
Demandez le circulaire ou envoyez les dimensions de bâtiments à couvrir et
nous coterons dès prix. Agents demandés dans plusieurs districts.
Adressez Dépt. 2
The METAL SHINGLE & SIDING CO., Limited
Ste-Catherine et Delorimier, MONTREAL

Concours d'alimentation de veaux pour les Garçons et Filles de la Province de Québec 1926

AVANT PROPOS

Depuis trois ans, les deux départements d'agriculture, fédéral et provincial, encouragent l'organisation des concours d'alimentation de veaux, afin de démontrer l'importance d'une bonne alimentation rationnelle de jeunes sujets d'élevage. Ce travail a porté surtout sur le fait d'être entrepris. Le nombre de concurrents et de concours a augmenté graduellement durant cette courte période: de dix concours comprenant deux cent cinquante membres en 1923, il y en aura cinquante avec approximativement mille cinq cents concurrents cette année.

En plus de ces résultats, ces concours ont eu pour effet d'intéresser les enfants à la terre, de leur faire aimer les animaux, enfin, de leur donner de l'initiative et de la responsabilité.

Pour conduire à bonne fin ce travail d'amélioration des troupeaux bovins, nous espérons continuer ces concours d'alimentation pendant une période d'au moins trois ans, avec les sujets qui seront inscrits cette année, qui ont déjà concouru l'an dernier. C'est pour cette raison qu'une classe de sujets d'un an a été incluse, et, l'an prochain une classe de deux ans et plus, en lait, sera probablement dans le programme. Naturellement le nombre de concours est limité chaque année, ceci pour permettre de surveiller, de près, le travail des concurrents.

BUT

1. — Intéresser les garçons et filles à prendre plus d'intérêt à l'amélioration des bovins et à la vie de la ferme en général.
2. — De faire comprendre aux concurrents l'importance de bien alimenter les jeunes veaux d'une

manière pratique et économique, afin d'obtenir un maximum de production de ces animaux à l'âge adulte.

3. — D'encourager les concurrents à étudier le coût de production et le prix de revient. (Comptabilité agricole).
4. — De développer l'élevage régional.
5. — De démontrer l'importance de l'appréciation des jeunes sujets à l'élevage.
6. — D'encourager l'emploi des bons reproducteurs.

REGLEMENTS

1. Ces concours sont organisés, en coopération, d'après les règlements de la division de l'industrie animale, ministère de l'agriculture d'Ontario, et du service de l'élevage, ministère de l'agriculture de Québec.
2. — Ils sont surveillés par l'agronome du district, ou du représentant du service provincial de l'élevage, et par le représentant de la division fédérale de l'industrie animale.
3. — Les départements fédéral et provincial de l'agriculture encouragent ces concours en octroyant chacun le tiers de l'octroi, tel que mentionné plus loin, à la condition formelle que l'autre tiers soit payé par le cercle agricole ou société d'agriculture et autres intéressés. Ces octrois seront donnés suivant le nombre d'entrées dans chaque concours.
4. — Les concours d'alimentation de veaux doivent grouper au moins quinze concurrents, lesquels devront autant que possible appartenir à la même paroisse. Les districts désirant organiser un tel concours devront en faire l'application à la division de l'industrie animale, ministère de l'agriculture, Sherbrooke, P. Q., avant le 1er avril 1926. Cette application sera ensuite soumise

aux deux départements d'agriculture fédéral et provincial pour approbation.

5. — Sont éligibles à ces concours tous les garçons ou les filles de cultivateurs âgés de 10 à 18 ans. Ces concurrents doivent demeurer sur la ferme où le veau est élevé.
6. — Ceux qui désirent prendre part à ces concours devront payer \$1.00 d'entrée, et seuls les concurrents qui ont payé cette souscription le 10 avant les trente jours qui suivent l'organisation auront droit de concourir. Les concurrents devront donner leurs noms et âges à l'agronome immédiatement.
7. — Afin de participer à ces concours, le concurrent devra soigner deux veaux, lesquels constitueront une entrée. Cependant, il n'a droit de faire concourir que le meilleur des deux lors de l'exposition.
8. — IMPORTANT: Seuls les veaux nés après le 1er mars ont droit de faire partie d'un tel concours.
9. — Il sera permis pour certains districts de former une classe de veaux seniors nés entre le 1er janvier et le 1er mars. Afin d'avoir cette classe, il devra y avoir au moins cinq entrées.
10. — Un concurrent exposant un veau senior ne peut concourir dans la classe de veaux junior.
11. — Le père du concurrent s'engage à lui fournir tous les aliments nécessaires, ainsi qu'un logement convenable pour les animaux inscrits au concours. Il lui est conseillé de donner à son fils les animaux inscrits ainsi que toutes recettes qui en proviendront.
12. — Il ne peut y avoir plus de trois entrées par famille et ceci à condition qu'il y ait un concurrent pour chaque entrée.
13. — Chaque concurrent s'engage à nourrir et à prendre charge des animaux qu'il a inscrits au concours, et ce durant toutes les années que durera ce dit concours.
14. — Lorsque ce veau aura atteint l'âge d'un an, il s'engage à concourir dans la classe proposée à cet effet. Le membre de ce concours devra donc donner un soin continu, non seulement pour les

- premier six mois, mais à chaque mois de l'année.
15. — Les veaux exposés en 1925 dans la classe de l'année devront concourir en 1926 dans la classe d'un an. Au cas où un sujet aurait été vendu ou serait mort, le concurrent devra en avvertir les organisateurs. Le concurrent exposant un veau de 1925 est tenu d'exposer un veau de 1926.
16. (a) — IMPORTANT: Chaque membre est tenu de faire un rapport mensuel de la nourriture consommée par chaque animal inscrit. Ces rapports doivent être envoyés à l'agronome du district avant le 5 du mois suivant, où ils seront vérifiés et des points, maximum de vingt-cinq seront accordés pour l'exactitude de ce rapport et de l'envoi en temps.
- (b): Lors de l'exposition des points accordés à chaque concurrent pour ses rapports mensuels seront ajoutés au nombre de points accordés par le juge pour la conformation et condition de l'animal.
17. — Les veaux devront être étiquetés. Les étiquettes et les formulaires pour les rapports mensuels seront fournis par la division fédérale de l'industrie animale, Sherbrooke.
18. — Les organisateurs du concours inspecteront toutes les entrées aussi souvent que possible, mais au moins deux fois avant l'exposition et une fois après. Des notes seront prises à chaque visite et des points seront accordés à chaque entrée. Ces points au maximum de 25, seront ajoutés au nombre de points accordés par le juge lors de l'exposition.
19. — Les organisateurs se réservent le droit d'éliminer toute entrée défectueuse au point de vue de la condition, du type, etc. et ce à n'importe quel temps du concours.
20. — Afin d'être de l'uniformité, tous les veaux devront être conduits par un lieu de cuir ou, de préférence, de câble.
21. — Les veaux exposés devront avoir été élevés par le concurrent ou avoir été achetés pas plus vieux de trois semaines.
22. — Le concurrent devra fournir les renseignements concernant l'âge, le sexe et la généalogie afin de classer son entrée.

CLASSIFICATION ET PRIMES

La classification définitive sera laissée à la discrétion de l'agronome ou du représentant du service provincial de l'élevage et du représentant de la division fédérale de l'industrie animale.

- Voici quelques suggestions de classes:
1. — Génisses croisées, progéniture d'un reproducteur pur sang enregistré.
 2. — Génisse de race pure.
 3. — Veaux mâles de race pure.
 4. — Génisses communes. — REMARQUES: Seuls les endroits où ces concours sont organisés pour la première fois.
 5. — Veaux mâles châtrés. (Type à boucherie seulement).
- Pour avoir droit de former une classe suivant la généalogie, il doit y avoir au moins cinq concurrents dans cette classe.
- Les veaux présentés seront jugés sur les bases suivantes:
- 50 points pour l'état général au moment de l'exposition.
 - 25 points pour la méthode de soin et d'alimentation notée à l'époque des visites mensuelles faites pendant le concours.
 - 25 points pour les rapports mensuels.
- Le ministère fédéral de l'agriculture et le ministère provincial de l'agriculture accorderont, chacun, le tiers des octrois suivants à condition que l'autre tiers soit payé par les intéressés.
- Ces primes sont accordées suivant le nombre d'entrées que comprend un concours d'entrée organisé. La somme de \$8.00 devra être retenue sur le montant total afin de pouvoir tenir un concours d'appréciation pour les jeunes et un concours de toilette et de parade, etc.

PREMIERE CLASSE

Veaux de l'année
Concours comprenant de 15 à 25 entrées, \$90.00.
Concours comprenant de 26 à 35 entrées, \$120.00.
Concours comprenant de 36 entrées et plus, \$150.00.
Chaque concurrent recevra un prix pour son entrée.

DEUXIEME CLASSE

Sujets d'un an (Primes \$39.00)
Pour avoir droit à cette compétition, il doit y avoir au moins cinq entrées.
1er, \$7; 2ème, \$6; 3e, \$5; 4e, \$4; 5e, \$4; 6e, \$4; 7e, \$3; 8e, \$3; 9e, \$2; 10e, \$2.

CONCOURS D'EXERTISE

Les jeunes concurrents devront juger une classe de quatre veaux et donner les raisons.
1er, \$1.50; 2e, \$1; 3e, \$0.75; 4e, \$0.50; 5e, \$0.25.

CONCOURS DE PARADE ET DE TOILETTE

La manière dont le sujet est présenté, c'est-à-dire entraîné, la toilette, couverture et licou, tous les détails seront pris en considération.
1er, \$1.50; 2e, \$1.00; 3e, \$0.75; 4e, \$0.50; 5e, \$0.25.

AVIS

La liste de prix sera faite un mois avant l'exposition. Le concours doit être définitivement organisé avant le 15 avril et une liste des concurrents envoyée à la division de l'industrie animale, Sherbrooke, avant le 1er mai. Les rapports de l'exposition doivent être faits en triplicata dont deux copies seront envoyées à la Division fédérale de l'industrie animale, Sherbrooke, et une copie au chef de service de l'élevage, ministère provincial de l'agriculture. Ces rapports doivent être envoyés dans la semaine qui suit l'exposition.

Les ministères d'agriculture se réservent le droit de refuser le paiement de ces rapports d'exposition s'ils ne sont pas envoyés avant le 1er décembre.

En Belgique

La puissante fédération agricole belge, le "Boerenbond" s'apprete à fêter de façon grandiose le trente-cinquième anniversaire de sa fondation.

La manifestation aura lieu le second jour de la Pentecôte, lundi 24 mai, à Louvain, siège social de la fédération.

Dés à présent la participation de 50,000 membres, amenant 225 corps de musique est certaine.

Aujourd'hui comme au bon vieux temps

Dow Old Stock Ale

Le même breuvage savoureux et agréable, le même breuvage désaltérant et réconfortant qui a rendu la bière si populaire autrefois. Mais, en même temps, un breuvage nouveau provenant de la Brasserie la plus moderne qui soit sur ce continent, brassée au goût du jour, pour ceux qui veulent ce qu'il y a de meilleur.

La superbe brasserie que l'on vient de terminer est un hommage rendu à la popularité des Bières Dow. Elle a été construite pour répondre à la demande sans cesse grandissante pour un bière parfaite sous tous les rapports.

Dow

mûrie à point

Prime par la Force et par la Qualité

—Vraiment, ce qu'il y a de plus absurde, de plus stupide "vere illud stultissimum", c'est de regarder comme juste tout ce qui est ordonné. Cicéron.

"Les douleurs profondes sont comme l'eau de la mer, elles avancent, se retirent mais pour revenir et creuser toujours davantage."

"Ce n'est pas le patriotisme d'un jour qui est difficile, mais celui de tous les jours." B. de LAROCHE.

Troubles de mauvaise circulation

Nombreux sont les accidents critiques qu'on observe chez la femme et qui résultent de la pauvreté du sang et d'une mauvaise circulation. Ce sont des **Irrégularités, des Malaises, des Bouffées de chaleur, des Vertiges, des Etouffements, des Hémorragies, des Palpitations de Coeur, des Névralgies, des Faiblesses**, puis la femme souffre de Leucorrhée, de Dyspepsie, et de Constipation. Il existe cependant un remède peu coûteux qui prévient et améliore toujours ces accidents, ce sont les

PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles

Mme J.-A. Rochefort

"Ayant eu à souffrir presque continuellement de douleurs internes ou de quelques désordres propres à la femme, je suis arrivée à l'âge critique bien malade. Mais alors j'ai employé les Pilules Rouges que l'on m'avait fortement recommandées et dont les bons effets n'ont pas tardé. Je les ai prises pendant un an et maintenant je me porte bien, je n'ai plus de douleur, je me sens forte et plus jeune qu'à trente ans. Les Pilules Rouges ont aussi rendu la santé à ma jeune fille qui, de treize à quinze ans était chétive, anémique et souffrait parfois beaucoup. Après de tels résultats, je ne saurais trop recommander aux mères d'adopter comme remèdes les Pilules Rouges, pour elles et leurs enfants". Mme J. A. Rochefort, 36, rue Duplessis Buchard, Trois-Rivières, P. Q.

Mme Georges Gagnier

"Après avoir eu la fièvre typhoïde, j'ai souffert pendant quatre ans d'une grande faiblesse. J'avais aussi des douleurs à l'estomac, au foie et très souvent j'avais mal aux jambes et aux bras. Mon mari me conseilla les Pilules Rouges. Quelques boîtes ont suffi pour améliorer sensiblement mon état et je suis devenue une toute autre personne après quelques mois de traitement. Tous mes malaises sont disparus et je suis forte et vigoureuse. Les Pilules Rouges sont le traitement idéal pour les femmes économes". Mme Georges Gagnier, 87, Merrimack St., Berlin, N. H.

CONSULTATIONS GRATUITES aux femmes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. (N. B. Le No 274 n'existant plus à cause du changement fait par la ville). Nos médecins sont à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaites des conseils qu'ils vous donneront pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

AVIS: Soyez énergiques pour votre santé. Refusez les substitutions au cent, soit en bouteilles ou en boîtes de carton. Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont dans des boîtes de bois, l'étiquette porte un No de contrôle et le nom de notre compagnie. Les indications de notre médecin dans le circulaire sont précieuses, suivez-les bien. Chez tous les marchands ou par la poste sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE Ltée, 1570, rue St-Denis, Montréal.

Chez Dupuis à Montréal

Il sera bientôt temps de travailler au jardin

Et nous sommes bien préparés pour vous fournir tous les articles nécessaires, à prix modiques.

BA28-1. BECHES avec 4 dents en acier et manche avec poignée en D. 1.65	BA28-5. BOYAUX D'ARROSAGE en caoutchouc français: 1/2 pouce — le pied . . . 1.18 3/4 de pouce — le pied . . . 2.20	BA28-9. CLOTURES ornementales pour jardins; en broche galvanisée émaillée vert: 36 pouces de hauteur — le pied 1.18 48 pouces de hauteur — le pied 2.20
BA28-2. BECHES DE JARDIN, en acier forgé, manche en bois franc de forme D.95	BA28-6. BOYAUX D'ARROSAGE en caoutchouc uni: 1/2 pouce — longueur de 50 pieds 6.95	BA28-10. FILETS à pouilliers en broche galvanisée avec mailles de 2 pouces, No 9. 10 pouces de hauteur — 50 pieds 1.60 18 pouces de hauteur — 50 pieds 2.50 24 pouces de hauteur — 50 pieds 3.00 36 pouces de hauteur — 50 pieds 4.50
BA28-3. RATEAUX DE JARDIN — 10 dents60 12 dents65 14 dents70 16 dents75	BA28-7. DEVIDOIRS pour boyaux d'arrosage de 1/2 à 3/4 de pouce; chacun 1.65	
BA28-4. GRAINES pour fleurs et légumes, dans une grande variété; paquet de dimensions ordinaires 3 paquets pour .25	BA28-8. HOUES DE JARDINS, en acier forgé et long manche60	

Papier à Toiture et à Lambris

BA28-11. PAPIER GOUDRONNE à lambris, 400 pieds carrés au rouleau — Le rouleau95	BA28-12. FEUTRE GOUDRONNE, 400 pieds au rouleau — le rouleau 3.85
BA28-13. SURFACE MINERALISEE, revient à la moitié du coût d'une couverture métallique. Vert, rouge ou bleu. Elle est à l'épreuve du feu. Clous et ciment avec chaque rouleau de 108 pieds carrés. — Pour cette vente, le rouleau 3.45	BA28-14. TOITURE ASPHALTEE, spécial de "Dupuis", recommandée pour couvrir tous les genres de toits. 1 rang — 108 pieds carrés — le rouleau 1.90 2 rangs — 108 pieds carrés — le rouleau 2.40 3 rangs — 108 pieds carrés — le rouleau 2.85

Demandez notre catalogue d'épicerie. Il est rempli d'occasions d'économiser.

VENEZ À MONTRÉAL À NOS FRAIS

Nous remboursons les frais de chemin de fer, aller et retour, d'après la cédule suivante:

Rayon de 100 milles, sur achats de 70.00
Rayon de 75 milles, sur achats de 55.00
Rayon de 50 milles, sur achats de 35.00
Rayon de 25 milles, sur achats de 20.00

Autres distances dans les mêmes proportions.

Ces remboursements se feront à notre bureau d'informations sur présentation du billet de retour et des factures, le jour même des achats seulement.

COMPTOIR POSTAL Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

Rues Ste-Catherine, Demontigny, St-André et Ste-Catherine MONTREAL

La session d'Ottawa

Le débat sur le budget - Le rapport Duncan-L'enquête des douanes

Le débat sur le budget, lundi, a langué pendant toute la journée. Des discours ternes et longs, des louanges à l'adresse du gouvernement de la part de ses partisans, des critiques contre les décisions budgétaires du ministre des finances de la part de l'opposition conservatrice, une attitude bienveillante de la part des progressistes...

Nous comprenons très bien que le comité prenne le soin de faire disparaître tout doute qui pourrait s'élever contre son impartialité et son désir de ne rien cacher. Dans certains milieux, on a prétendu que vouloir empêcher la publication du rapport Duncan c'était faire oeuvre partielle et vouloir faire le jeu des contrebandiers et des violateurs des lois douanières du pays. Il est permis de différer d'opinion. Le public ne peut se rappeler tous les témoignages rendus devant le comité, pas plus qu'il ne peut encore dire si certaines personnes, mentionnées dans le rapport Duncan, sont vraiment coupables des accusations portées contre elles...

La députation, mardi, a déserté la Chambre pour se presser, cette fois, dans la grande salle du comité des chemins de fer ou siège, depuis deux mois et demi, le comité d'enquête des douanes. Il s'agissait d'entendre la lecture du fameux rapport Duncan et le témoignage de M. Clerk, de Montréal, et de M. Jamieson, de la Commission du Service Civil. Les enquêteurs ont eu le plaisir de constater un regain d'intérêt pour leurs délibérations, et l'on se serait cru aux toutes premières séances du comité. Tout prêtait d'ailleurs à sensation et devait piquer la curiosité des députés. A la séance du matin, M. Calder a donné lecture du rapport Duncan, après que le président du comité, M. Paul Mercier, et le ministre des douanes, M. Georges Boivin, eurent très bien fait remarquer que ce rapport confidentiel était incomplet et ex parte, que certaines de ses affirmations avaient été démenties par les témoignages des témoins et que d'autres personnes inculpées devaient se faire entendre auprès du comité. L'adoption de la motion de M. Doucet, concernant la publication du rapport de l'enquête faite par l'inspecteur Walter Duncan sur l'administration des douanes au port de Montréal, a été unanime chez les membres du comité.



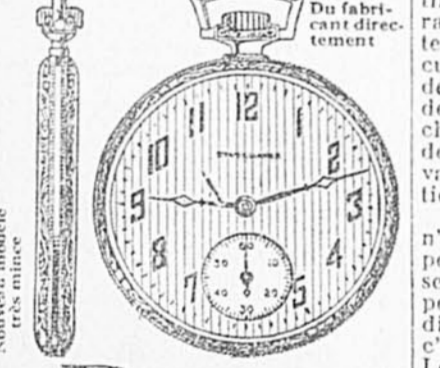
Faites du Téléphone votre vendeur

Votre téléphone vous épargnera du temps et vous rendra indépendants — si vous l'utilisez — pour acheter, vendre et obtenir les cotes du marché. Faites travailler le Longue Distance pour vous. L'expérience vous convaincra qu'il est avantageux.



Chaque poste du Téléphone Bell est un poste à Longue Distance

21 rubis — Très mince STUDEBAKER LA MONTRE ASSURÉE



POUR 1 Comptant!

\$1.00 seulement. La balance en paiement mensuels faciles. Vous vous procurez la fameuse montre Studenaker à 21 rubis — assurée pour la vie et vous avez un choix entre 60 nouveaux modèles, 8 ajustements, comprenant chapeau, froid, isochronisme et 5 positions. Du fabricant directement à un prix inégalé.

CHAÎNE DE MONTRE GRATUITE!

Procurez-vous copie de ce catalogue gratuit! Examinez les nouveaux modèles artistiques de montres et cadrons Studenaker. Vous y verrez comment vous pouvez acheter directement du fabricant une montre de 21 pierres. — Economisez — Payez en versements mensuels.

STUDEBAKER WATCH CO. of Canada Limited Dept. X-196 — Windsor, Ont. S. V. m'envoyer catalogue gratuit avec les nouvelles montres et détails sur offre de \$1.00 comptant.

mémorer avec encore plus d'enthousiasme la fête du Dominion, qu'en faisant la nouvelle émission de timbres-poste, il les mette bilingues, rendant par la justice aux deux langues officielles reconnues par la constitution du pays? C'est une demande qui a été souvent formulée. M. Robb ou M. Murphy se rendront-ils enfin aux demandes répétées et justes de la population canadienne-française qui demande un timbre-poste bilingue?

Echos des cercles

Union régionale de Témiscamingue

Rapport d'une assemblée des directeurs du comité régional de l'U. C. C. du comité de Témiscamingue tenue en la paroisse de Saint-Isidore de Laverlochère en la salle de Zacharie Gaudet, dimanche, 28 mars, dans le cours de l'après-midi, à laquelle sont présents MM. Charles Richard, président, de Lorrainville, Philias Gauthier, Zéphirin Lupien, Laverlochère, Isidore Legaré, Arthur Lacasse, Fugèreville, Odilon Gingras, J. Faucher, Latulippe, Andréique Bélanger et O.-D. Gaudet, Béarn.

Cette assemblée est convoquée par les membres du comité spécial formé pour rencontrer les promoteurs du syndicat de moulin à farine de Ville-Marie. Le secrétaire donne lecture des résolutions de l'assemblée du 22 mars tenue à Fugèreville. Ensuite M. M. Isidore Legaré et Andréique Bélanger donnent verbalement rapport de leur entrevue avec M. Bernardin Desrochers et autres promoteurs du syndicat de Ville-Marie. M. Charles Richard, pour raison majeure, n'ait pu se rendre à cette entrevue comme membre du comité spécial. Après étude de la question, la résolution suivante fut adoptée.

Proposé par M. Zéphirin Lupien, secondé par Arthur Lacasse que la réponse de ce comité régional de l'U. C. C. au syndicat de Ville-Marie soit la suivante: Que le comité régional abandonne pour le présent le projet de construire un moulin à farine en faveur du syndicat de Ville-Marie et que copie de cette résolution soit adressée à M. Bernardin Desrochers pour mardi 30 mars prochain. Adopté. Cette assemblée est ajournée à Latulippe sine die. Charles RICHARD, président. O.-D. GAUDET, secrétaire.

Cercle de Lorrainville

Assemblée du cercle de Lorrainville tenue le 18 avril courant en la salle du Conseil. Présents: MM. Charles Richard, président, Isaïe Doire, Jos. Bernèche, Aimé Marleau, Séraphin Baril, Léandre Barrette, Ovide Rocheleau, directeurs; et les membres: M. Horm, McFadden, Henry McFadden, Patrick Gauthier, Jos. Latour, Edmond Lacasse, Clovis Baril, Fred. Desjardins, Geo. Jodoin et autres.

Proposé par Isaïe Doire, secondé par Avila Rocheleau, que le concours de comptabilité agricole demandé à l'assemblée du 31 janvier dernier, soit maintenu et que des primes correspondant avec les finances du cercle soient décernées aux plus méritants. Adopté à l'unanimité.

Après une intéressante discussion concernant les intérêts du comité de Témiscamingue, ses souffrances du passé, ses besoins, ses privations du présent, ses espérances dans l'avenir, la confiance, l'énergie et le courage de ses cultivateurs et colons qui réellement sont enracinés à son sol fertile et manquant de marché, il est proposé par Isaïe Doire et Aimé Marleau, secondés par MM. Avila Rocheleau et Léandre Barrette:

Qu'une résolution de remerciement soit passée par ce cercle à M. Arthur Sauvé pour l'attention qu'il a donnée au comité de Témiscamingue à la dernière session de l'assemblée législative à Québec et que copie lui soit transmise, ainsi qu'au Bulletin des Agriculteurs et autres journaux.

Adopté unanimement. Proposé par M. Aimé Marleau, secondé par M. Jos. Bernèche, que M. Arsidas Rocheleau soit nommé secrétaire de ce cercle en remplacement de M. Victor Thérien, démissionnaire. Adopté. Ajournement à l'appel du président.

Le cercle de Saint-Placide (Béarn)

Assemblée des directeurs du cercle de l'U.C.C. de Saint-Placide (Béarn) tenue en la résidence de M. Alphonse Gaudet, dimanche, 18 avril 1926, après la grand'messe. Étaient présents: Albert Gaudet, président; Andréique Bélanger, Léon Gaudet, Noé Lessard, Armand Beauregard, Joseph-Côme Gaudet et Napoléon Chaumon, directeurs, et plusieurs membres.

Le secrétaire, O.-D. Gaudet, expose les différents concours proposés par l'U.C.C.: la rotation, le contrôle laitier et la comptabilité. Après étude faite par les directeurs et les membres le concours de rotation ne peut être adopté vu que la plus grande partie des membres ont encore du terrain à défricher.

Le concours de comptabilité est organisé par notre cercle. Sur proposition d'Andréique Bélanger, secondé par Napoléon Chaumon, que la commande de 20 volumes de comptabilité agricole déjà donnée soit maintenue, et que copie de cette résolution soit le plus tôt adressée au secrétaire général. Proposé par Andréique Bélanger, secondé par Joseph-Côme Gaudet, que Albert Gaudet, Napoléon Chaumon et Alexandre Mathieu soient nommés membres du comité pour le dit concours de comptabilité. Le secrétaire donne lecture des suggestions du directeur du journal le Bulletin des Agriculteurs, parues dans le numéro du 15 avril

touchant la tuberculose des troupeaux de vaches laitières de races croisées et l'accréditation de ces dernières par un mode d'assurance mutuelle entre le gouvernement et les cultivateurs voulant faire partie de cette assurance. Cette suggestion reçoit l'approbation de tous les membres présents et il est proposé par Léon Gaudet, secondé par Armand Beauregard, que ce système soit étudié et que, le plus tôt possible, l'U.C.C. appuyée de tous les cercles, demande les fonds nécessaires à l'établissement de cette assurance au gouvernement. Albert Gaudet, prés., O.-D. Gaudet, sec.

Le cercle de Saint-Albert

Je viens faire rapport de notre dernière assemblée qui a eu lieu le 12ème jour d'avril, 1926. Notre cercle compte maintenant 56 membres. Nous avons un peu retardé à envoyer la cotisation et l'argent des insignes mais nous étions en pleine campagne de recrutement. Notre dévoué président s'est donné beaucoup de peine de puis depuis une quinzaine de jours en organisant des assemblées de cultivateurs dans presque tous les rangs.

Le nouveau bureau se compose de MM. Pierre Perreault, président; Alphonse Tourigny, vice-président; Misael Hébert, Horace Paris, Paul Leclair, Henri Bussière, Louis Trépanier, directeurs; l'aumônier est M. Charles Massé, curé de la paroisse.

A cette assemblée du 12 avril à laquelle étaient présents MM. Pierre Perreault, prés., Alphonse Tourigny, vice-prés., les directeurs Paul Leclair, Misael Hébert, Henri Bussière, Louis Trépanier, formant quorum, M. l'aumônier et presque la totalité des membres, il fut résolu ce qui suit:

1o. Proposé par Louis Trépanier, directeur, secondé par Misael Hébert, directeur, et adopté à l'unanimité: Considérant que la loi d'épreuve à la tuberculine doit venir obligatoire avant longtemps;

2o. Considérant que cette loi est une sauvegarde pour l'homme et les animaux sains; Considérant que cette loi affecte tous les troupeaux de la province de Québec;

3o. Que demande soit faite par le bureau central au gouvernement de venir en aide aux cultivateurs ou l'on trouverait des animaux tuberculeux de la même manière que

fait le gouvernement fédéral pour les troupeaux pur sang à savoir payer les deux tiers de l'animal malade. Les cultivateurs ne peuvent subir la perte totale de leurs troupeaux. Le paiement des deux tiers serait un dédommagement qui pourrait leur aider à remplacer l'animal disparu par un plus sain. 2o. Proposé par Paul Leclair, directeur, adopté à l'unanimité: Que copie de la présente résolution soit envoyée au député d'Arthabaska, l'honorable J.-C. Perreault, ministre de la colonisation, des pêcheries et des mines, afin que celui-ci appuie notre demande auprès du Ministère de l'Agriculture.

3o. Proposé par Louis Trépanier, directeur, secondé par Alphonse Tourigny, adopté par toute l'assemblée: Considérant que nos braves fils de cultivateurs s'en vont toujours vers les villes faute de capital pour s'établir sur des terres;

4o. Considérant que le gouvernement ait tous les ans de fortes dépenses pour faire de l'immigration et de la colonisation et que les nôtres s'en vont aux États-Unis ou ailleurs;

5o. Que demande soit faite au gouvernement pour que celui-ci vienne en aide à tout fils de cultivateurs canadiens qui veut s'établir sur une terre dans nos paroisses, reprendre des terres laissées au hasard par des gens émigrés en d'autres pays, et qui se vendent à bon marché, soit par octrois ou par prêts comme il le fait pour les colons de l'Abitibi ou d'ailleurs. Ces terres sont sur des chemins ouverts, des paroisses fondées et s'en retournent à l'état sauvage faute de propriétaire permanent.

6o. Proposé par Paul Leclair, directeur, secondé par Henri Bussière, adopté à l'unanimité: Qu'à la prochaine assemblée MM. Louis Trépanier et Léon Gosselin nous donnent un résumé des pratiques et des expériences acquises au cours de leurs carrières de cultivateurs.

7o. Proposé par Alphonse Tourigny, directeur, secondé par Misael Hébert: Que remerciements soient offerts à M. Paul Bussière pour la belle conférence agricole qu'il a bien voulu nous donner ce soir. Adopté à l'unanimité. La séance s'ajourne. Pierre PERREAULT, prés., Joseph DUMONT, sec.-trés.

(Suite à la page 3)

Advertisement for 'La VIKING' Swedish Separator Company, Limited. Features a woman operating a separator and text: 'Faites l'Essai Gratuit et Comparez', 'est garantie pour 10 ans.', '30 jours d'essai gratuit', 'SWEDISH SEPARATOR COMPANY, LIMITED 36A rue NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL, Qué.'

Advertisement for 'Onguent "ESKIMO"'. Features an illustration of a person and text: 'Pauvres victimes d'affections cutanées, voulez-vous croire le vieil Eskimau?', 'Il y a un remède efficace contre l'ECZEMA... et toutes les maladies de la peau.', 'C'est... l'Onguent "ESKIMO".', 'Faites ce qu'a fait une de mes patientes et vous en direz les mêmes bonnes choses.'

Large advertisement for Imperial Oil Limited. Features an illustration of a family and a tractor. Text: 'Lumière Claire, Uniforme, Chaleur Constante, Abondance de Force Motrice', 'LES éclats de lumière qui jaillissent lorsque vous versez le Pétrole "Imperial Royale", justifie la renommée dont jouit sa qualité de "cristal de roche".', 'IMPERIAL OIL Limited', 'ROYALITE SAFEST AND BEST Huile de Pétrole', 'PRODUITS "IMPERIAL" A L'USAGE DES FERMES', 'Gazoline "Imperial Premier"', 'Pétrole "Imperial Royale"', 'Huiles à moteur "Imperial Marvelube"', 'Lubrifiants à transmission "Imperial Polarine"', 'Graisse à godets "Imperial Polarine"', 'Huile à cylindre "Imperial Capitol Cylinder"', 'Huile pour machines fixes à gazoline "Imperial Gas Engine"', 'Huile "Imperial Prairie Harvester"', 'Huile "Imperial Granite Harvester"', 'Huile à machine "Imperial Castor"', 'Huile à machine "Imperial Atlantic Red"', 'Huile demi-fluide à batteuses "Imperial Thresher Hard Oil"', 'Huile à écrémeuse "Imperial Cream Separator"', 'Huile à harnais "Imperial Eureka Harness"', 'Graisse à essieu "Imperial Mica Axle"'